TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & BÂTIMENT DURABLE EN FRANCE

L'ACTUALITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LES MARCHÉS DU BÂTIMENT

SITUATION À FIN 2017 – TENDANCE 2018

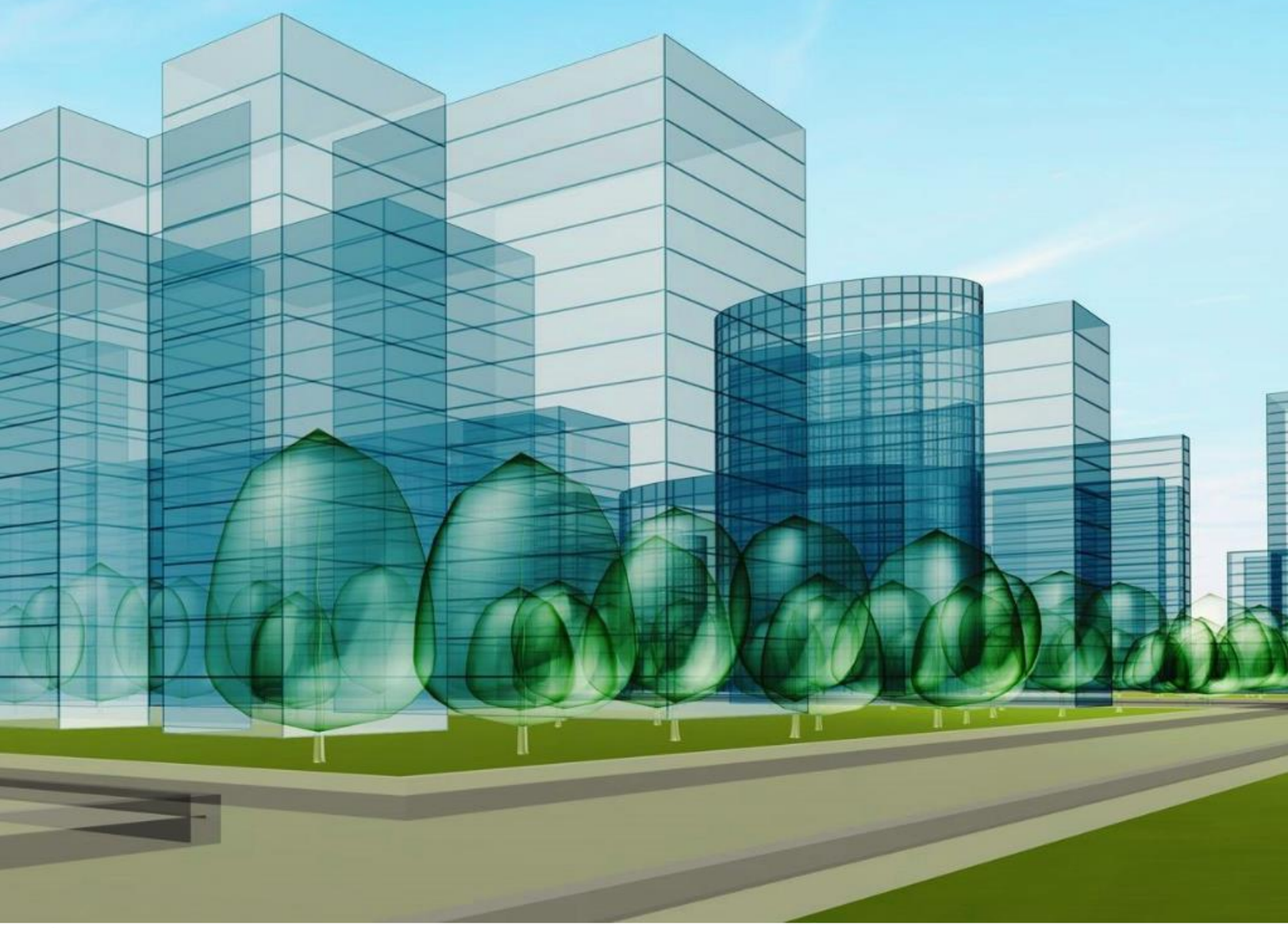

GIE RÉSEAU DES CERC
FILIÈRE CONSTRUCTION
Mesurer. Anticiper.

N° 05 – JUILLET **2018**

Avant-propos

Le Réseau des CERC a engagé depuis plusieurs années avec ses partenaires (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, Fédération Française du Bâtiment, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Régions...), un travail important de structuration de la connaissance et de suivi de la rénovation énergétique du Bâtiment.

Chaque CERC réalise et porte en région, avec sa gouvernance élargie, des travaux d'observation sur la transition énergétique. Cette observation territorialisée permet notamment :

- d'accompagner le pilotage et le suivi des politiques publiques en tenant compte des spécificités locales,
- de comprendre les pratiques locales en matière de rénovation énergétique et construction durable,
- de disposer d'un ensemble d'indicateurs neutres, objectifs, agrégeables aux différents niveaux d'observations (intercommunalité, département, région, France).

Très utilisées dans les territoires et au niveau national (suivi PREH, SRCAE, SRADDET, Plan Bâtiment Durable…), ces analyses s'articulent autour de trois volets :

1. analyse de l'environnement socioéconomique (contexte économique régional, perspectives d'activité, potentiel de logements à rénover, …),
2. suivi des leviers à la transition énergétique dans le Bâtiment et analyse de l'impact sur la rénovation énergétique dans le Bâtiment (estimation du nombre de logements rénovés via les dispositifs),
3. suivi de la mobilisation des professionnels (RGE).

Des études spécifiques sont également développées, selon les besoins des partenaires locaux : enquêtes ménages, enquête RGE, analyse du dispositif éco-ptz, diagnostic initial de la rénovation énergétique du logement privé sur les territoires plateforme …

Cette publication a pour vocation de consolider les travaux régionaux et de contribuer utilement au Plan de Rénovation Énergétique du Bâtiment (PREB), en améliorant la connaissance et le suivi des politiques publiques engagées.

au sommaire...

PARTIE 1 L'ENVIRONNEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU BÂTIMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Vers une 3ème année consécutive de croissance dans le bâtiment en 2018 en France métropolitaine p. 6

Un début d'année 2018 mitigé pour l'entretien-rénovation p. 7

Une année 2017 marquée par une forte progression du logement neuf p. 8

Un renouvellement du parc de bâtiments orienté vers la performance énergétique p. 9

PARTIE 2 L'IMPACT DES LEVIERS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE BÂTIMENT SUR LE PARC EXISTANT ET LE PARC NEUF

Stabilisation du CITE à haut niveau, principal dispositif de massification de la rénovation énergétique de logements p. 11

Léger redressement du prêt pour la rénovation énergétique de logements en 2017 p. 15

Rebond de l'aide à la rénovation énergétique des logements des foyers modestes en 2017 p. 16

Le prêt pour la rénovation énergétique des logements sociaux mieux orienté en 2017 p. 17

La rénovation labellisée « Bâtiment Basse Consommation » bien orientée pour les logements, faible dynamique pour les bâtiments tertiaires p. 18

Les labellisations énergétiques et environnementales bien orientées pour les logements neufs, bilan 2017 mitigé pour les bâtiments tertiaires neufs p. 19

PARTIE 3 LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELS

Stabilisation du nombre d'établissements RGE en France, la mobilisation des professionnels demeure hétérogène selon les régions p. 25

Les professionnels Reconnus Garants de l'Environnement demeurent principalement mobilisés sur l'isolation p. 26

L'actualité en bref...

LOGEMENTS ET BÂTIMENTS TERTIAIRES EXISTANTS

Les leviers à la rénovation énergétique sur le parc existant

21 539	éco-PTZ distribués au 1° trimestre 2018 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	**+4%** ▲
8 773	logements aidés Habiter Mieux de l'ANAH de janvier à fin avr. 2018 (évolution par rapport à la même période de l'année précédente)	**+21%** ▲
18 092	demandes de labellisation BBC rénovation de logements au 1° trimestre 2018 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	**+73%** ▲
211 089	m² de locaux existants ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation au 1° trimestre 2018 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	**-53%** ▼

LOGEMENTS ET BÂTIMENTS TERTIAIRES NEUFS

Les leviers à la construction durable sur le parc neuf

63 570	logements neufs avec demande de labellisation énergétique > RT 2012 au 1° trimestre 2018 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	**+29%** ▲
13%	des logements autorisés ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique au 1° trimestre 2018 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	**+3 pts** ▲
1 264 548	m² de locaux neufs ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique Effinergie au 1° trimestre 2018 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	**+97%** ▲
6%	de la surface des locaux autorisés ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique Effinergie au 1° trimestre 2018 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	**+3 pts** ▲

LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE

Adaptation de la filière

65 520	Etablissements Reconnus Garants de l'Environnement (RGE) recensés à fin janv. 2018 (évol 6 mois)	**+5%** ▲
1 526	Bureaux d'études/économistes RGE recensés au 1° trim. 2018 (évol 1 trim.)	**+3%** ▲

PARTIE 1

L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BÂTIMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Vers une 3ème année consécutive de croissance dans le bâtiment en 2018 en France métropolitaine

	Prévisions 2018		Estimations 2017		
			Evolution		Chiffre d'Affaires
Bâtiment	**+2,7%**	▲	**+4,9%**	▲	**138 411 M€**
Dont…					
Construction neuve	**+5,4%**	▲	**+10,4%**	▲	**60 760 M€**
Entretien-rénovation	**+0,6%**	▲	**+1,0%**	▲	**77 651 M€**
Dont…					
Logements	**+2,4%**	▲	**+6,8%**	▲	**85 145 M€**
Locaux	**+3,2%**	▲	**+2,3%**	▲	**53 266 M€**

Source Réseau des CERC – Données France Métropolitaine – Prévisions 2018 provisoires
Les chiffres d'affaires sont exprimés en euros courants ; les évolutions sont exprimées en volume

“Nouvelle croissance du chiffre d'affaires Bâtiment prévue en 2018, hausse moins soutenue qu'en 2017”

Les prévisions concernant l'année 2018 retiennent une troisième année de hausse consécutive du chiffre d'affaires bâtiment en France métropolitaine : +2,7% en volume.

Cette progression devrait toutefois s'avérer plus mesurée que celle enregistrée l'année précédente (+4,9% en 2017), en raison d'un ralentissement de l'activité dans la construction neuve (+5,4% en 2018 contre +10,4% en 2017), tandis que le segment de l'entretien-rénovation conserverait un rythme de croissance modéré (+0,6%).

Par ailleurs, alors que l'activité ressort nettement plus dynamique en 2017 dans le logement (+6,8%) que dans le non résidentiel (+2,3%), le constat inverse prévaudrait en 2018 compte tenu du tassement de la construction neuve de logements. De fait, ce segment progresserait en 2018 de +2,4%, contre +3,2% pour les locaux.

“Une croissance d'au moins 2% attendue en 2018 dans six régions…”

L'ensemble des régions métropolitaines enregistreraient une hausse (en volume) du chiffre d'affaires bâtiment en 2018, les rythmes de croissance demeurant toutefois hétérogènes.

Ainsi, les anticipations s'avèrent supérieures ou égales à +2% dans six régions, les prévisions les mieux orientées concernant la Bretagne (+4,2%), l'Île-de-France (+4,5%) et les Pays de la Loire (+4,8%).

En revanche, la hausse s'établirait en deçà de +1,5% dans le Nord Est du pays (Grand Est et Hauts-de-France) ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine.

Prévisions régionales d'évolution du chiffre d'affaires Bâtiment en 2018

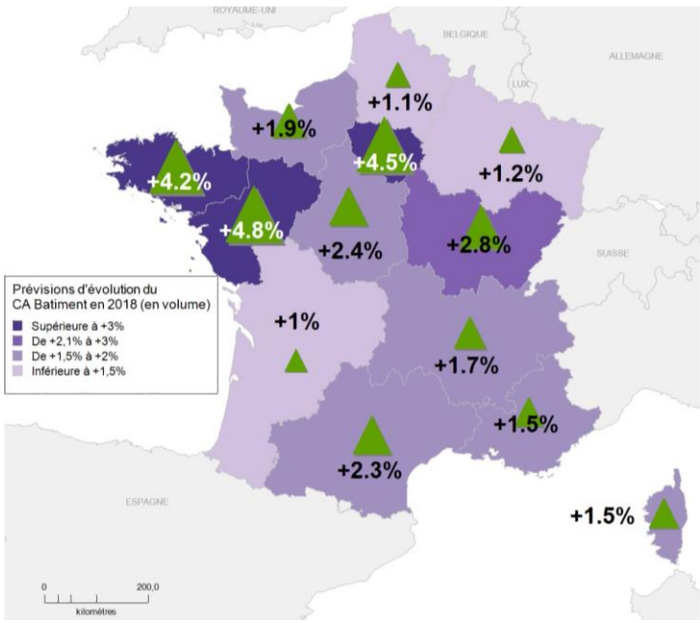

Source Réseau des CERC – Données France Métropolitaine – Prévisions 2018 provisoires

Un début d'année 2018 mitigé pour l'entretien-rénovation

“ Croissance modérée de l'entretien-rénovation au 1er trimestre 2018, des dynamiques régionales différenciées ”

Evolution de l'activité d'entretien-rénovation en volume au 1er trimestre 2018

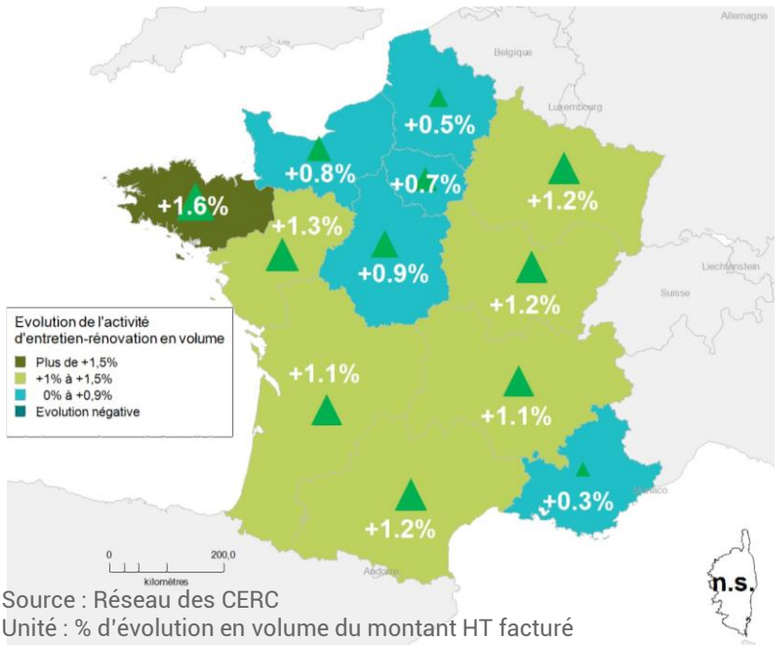

Source : Réseau des CERC
Unité : % d'évolution en volume du montant HT facturé

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ
D'ENTRETIEN-RÉNOVATION PAR RAPPORT AU 1ER TRIM. 2017

+0,9% ▲
EN VOLUME

—

+1,9% ▲
EN VALEUR

Au 1er trimestre 2018, l'activité d'entretien-rénovation a modérément progressé de + 0,9% (en volume) par rapport au même trimestre de l'année précédente, soit +1,9% en valeur.

La tendance nationale masque toutefois des dynamiques régionales très différenciées : le nord, le centre et le sud-est du pays affichent des évolutions plus mesurées, tandis que la Bretagne connait la hausse la plus soutenue : +1,6% en volume.

“ Tendance un peu mieux orientée pour la rénovation énergétique début 2018 ”

Evolution de l'activité de rénovation énergétique en volume au 1er trimestre 2018

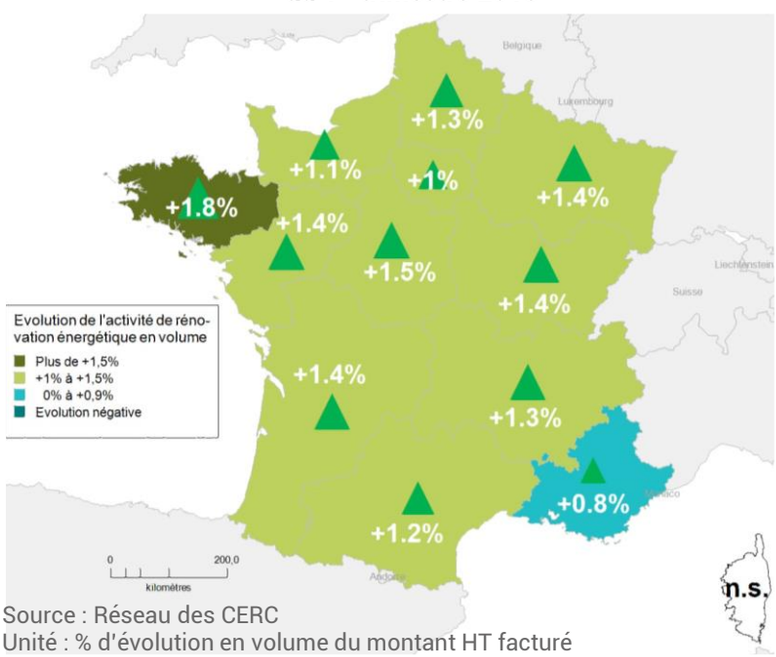

Source : Réseau des CERC
Unité : % d'évolution en volume du montant HT facturé

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PAR RAPPORT AU 1ER TRIM. 2017

+1,2% ▲
EN VOLUME

—

+2,2% ▲
EN VALEUR

Au 1er trimestre 2018, l'activité de rénovation énergétique a progressé de 1,2% en volume (+2,2% en valeur) en France par rapport au même trimestre de l'année précédente, soit une tendance un peu mieux orientée que l'ensemble de l'activité d'entretien-rénovation.

La Bretagne affiche la plus forte progression (+1,8%) tandis que Provence-Alpes-Côte d'Azur connait une hausse plus contenue, de l'ordre de +0,8%.

NB : l'indice de prix appliqué pour le calcul des évolutions régionales en volume de la rénovation énergétique correspond à l'indice national des prix d'entretien-amélioration des bâtiments, source INSEE

Une année 2017 marquée par une forte progression du logement neuf

Évolution du chiffre d'affaires du Bâtiment par activité en France

Unité : milliard d'euros courants - Source : Réseau des CERC

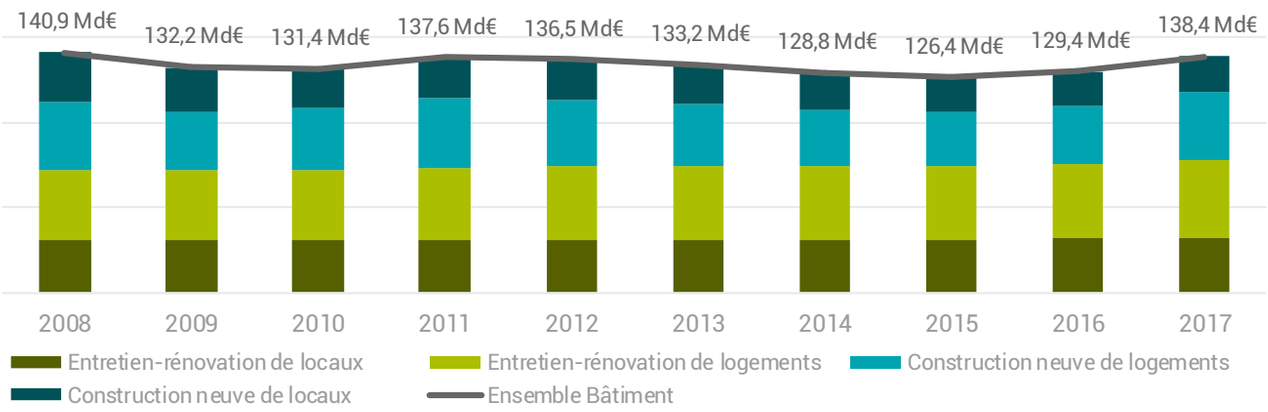

“Croissance de la quasi-totalité des segments d'activité en 2017, hausse à deux chiffres pour le résidentiel neuf”

Le niveau d'activité, mesuré à 138,4 milliards d'euros en 2017, s'est nettement redressé l'année passée et se positionne au-delà de la moyenne observée depuis 2008, année d'entrée dans la crise

La hausse de l'activité dans la construction neuve de logements, déjà observée en 2016, s'est en effet renforcée en 2017, pour atteindre +14% en volume. Cette progression ressort plus nette dans le collectif (+17,4%) que dans l'individuel (+10,9%). Concernant le non résidentiel neuf, le chiffre d'affaires associé progresse également de 4,1% (en volume), notamment porté par les vives hausses enregistrées sur les locaux industriels et les entrepôts (+16,4%), ainsi que sur les bureaux (+7,5%). Il convient toutefois de souligner le nouveau repli de l'activité liée aux bâtiments à usage de services publics (-2,7%), les locaux agricoles s'affichant également en baisse (-4,3%). Les évolutions de l'entretien-rénovation s'avèrent plus modérées : +1,2% pour les logements et +0,8% pour le non résidentiel.

Cependant, en dépit de la meilleure orientation de la construction neuve en 2017, l'entretien-rénovation continue de générer la majorité du chiffre d'affaires dans le bâtiment : 56,1% en 2017.

	Chiffre d'Affaires	Evolution
Bâtiment	**138 411 M€**	**+4,9%** ▲
Logements neufs	**39 846 M€**	**+14,0%** ▲
Individuels	20 376 M€	+10,9% ▲
Collectifs	19 471 M€	+17,4% ▲
Locaux neufs	**20 914 M€**	**+4,1%** ▲
Locaux industriels et entrepôts	4 110 M€	+16,4% ▲
Bureaux	4 947 M€	+7,5% ▲
Commerces et artisanat	2 978 M€	+2,2% ▲
Exploitation agricole ou forestière	918 M€	-4,3% ▼
Locaux de services publics	6 915 M€	-2,7% ▼
Autres locaux (hébergement hotelier)	1 047 M€	+6,9% ▲
Entretien rénovation de logements	**45 299 M€**	**+1,2%** ▲
Entretien rénovation de locaux	**32 352 M€**	**+0,8%** ▲

Un renouvellement du parc de bâtiments orienté vers la performance énergétique

“La progression de la performance énergétique se poursuit dans la construction neuve, de façon toutefois inégale entre le logement et le non résidentiel”

La prédominance (près de 91%) des habitations peu énergivores (étiquettes A et B) dans le parc de logements construits depuis avril 2013 souligne la forte prise en compte de la performance énergétique dans la construction neuve résidentielle, les étiquettes les plus énergivores (D à G) représentant à peine plus de 3% des logements neufs.
Cette pénétration de la maîtrise énergétique s'avère moins prononcée sur le segment du non résidentiel, plus de 20% des locaux d'activité construits depuis 2013 affichant une étiquette peu performante (D à G).

Répartition des étiquettes énergétiques des bâtiments construits entre le 1er avril 2013 et le 13 juin 2018

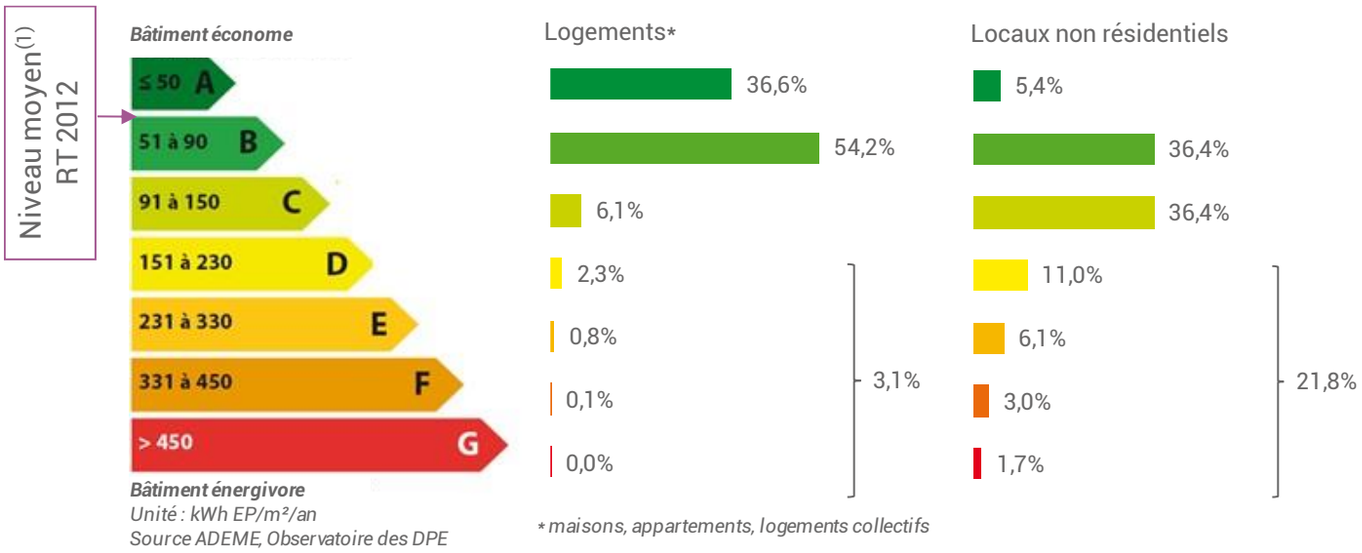

Unité : kWh EP/m²/an
Source ADEME, Observatoire des DPE

* maisons, appartements, logements collectifs

“Une prédominance des résidences peu ou pas performantes dans les ventes et locations de logements”

La typologie des logements vendus depuis avril 2013 varie peu au fil des années, les habitations moyennement énergivores représentant toujours plus du tiers des ventes (36,3%). Globalement, près de 80% des transactions réalisées depuis cinq ans ont concerné des résidences peu ou pas performantes du point de vue énergétique (étiquettes D à G).
Le constat s'avère un peu mieux orienté en ce qui concerne les locations, ce pourcentage s'établissant à 70,5%.

Répartition des étiquettes énergétiques des logements*...

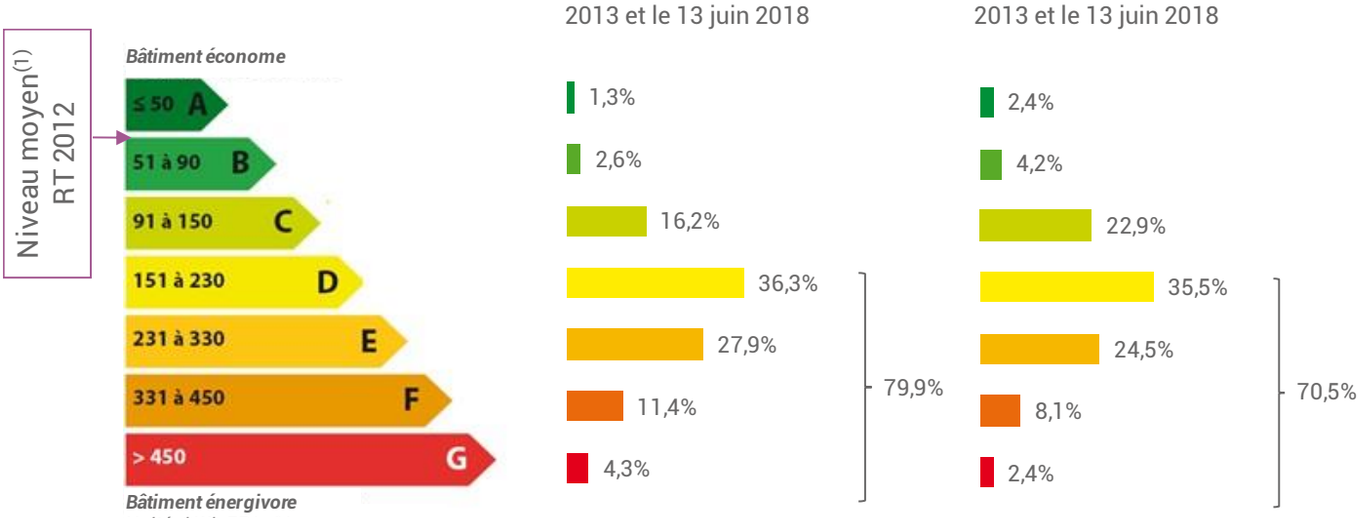

Unité : kWh EP/m²/an
Source ADEME, Observatoire des DPE

* maisons, appartements, logements collectifs

PARTIE 2

L'IMPACT DES LEVIERS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE BÂTIMENT SUR LE PARC EXISTANT ET LE PARC NEUF

Stabilisation du CITE à haut niveau, principal dispositif de massification de la rénovation énergétique de logements

Les leviers à la rénovation énergétique en 2017 en France et évolutions vs 2016

Unité : nombre de logements et montant en euros HT

Source : estimations GIE Réseau des CERC à partir des données DGFiP/ SGFGAS / AN

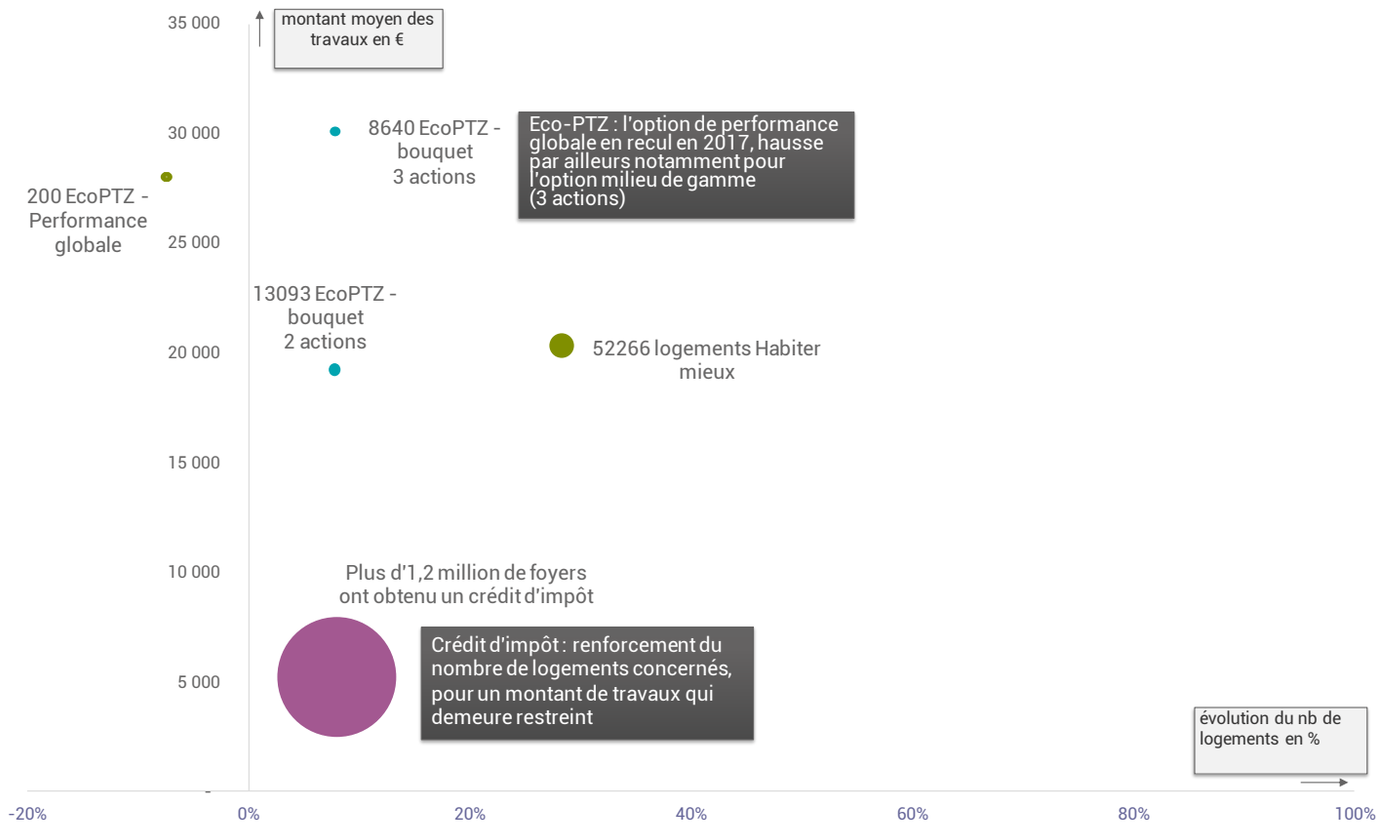

Légende : **Actions liées au crédit d'impôt (seules ou en bouquets)** / **Bouquets de travaux** / **Performance globale**

Cette analyse graphique positionne les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique selon l'évolution du nombre de logements impactés par ces dispositifs (abscisse) et selon le montant moyen des travaux effectués par les ménages dans le cadre de ces aides (ordonnée).
Ainsi : Plus le nombre de logements impactés par un dispositif a progressé par rapport à l'année précédente, plus celui-ci se positionne vers la droite.

Plus le montant moyen des travaux effectués par les ménages dans le cadre d'un dispositif d'aide est élevé, plus celui-ci se positionne vers le haut.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de foyers ayant obtenu un crédit d'impôt en ce qui concerne le crédit d'impôt, au nombre de prêts pour l'EcoPTZ et au nombre de logements engagés pour le programme Habiter Mieux.

“ Plus de 7% des propriétaires occupants ont obtenu un crédit d'impôt au titre de la déclaration de revenus 2016 ”

La suprématie du Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE) au sein des leviers à la rénovation énergétique des logements s'est encore renforcée, plus d'1,2 million de foyers ayant obtenu un CITE via leur déclaration de revenus 2016, soit environ 90 000 foyers supplémentaires par rapport à l'année précédente.

De fait, 7,4% de la cible du dispositif a bénéficié d'un crédit d'impôt en 2017, pour un montant de travaux qui demeure toutefois restreint au regard des résultats obtenus avec les autres leviers.

En ce qui concerne l'Eco-PTZ, les options bas et milieu de gamme ont progressé en 2017, à l'inverse de l'option la plus performante, qui s'affiche en recul, pour une pénétration globale du dispositif s'établissant à 0,1% des logements éligibles.

Par ailleurs, plus de 52 000 logements ont bénéficié du programme Habiter Mieux en 2017, marquant une forte progression par rapport à l'année précédente, tandis que le pourcentage de logements sociaux ayant bénéficié d'un prêt pour la rénovation énergétique demeure stable à hauteur de 1%.

Pénétration des dispositifs en 2017

Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique	7,4%
Eco-PTZ	0,1%
Eco-PLS	1,0%

Définition des taux de pénétration :

Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique : pourcentage de propriétaires occupants ayant obtenu un crédit d'impôt au titre de la déclaration de revenus 2016

Eco-PTZ : pourcentage de logements éligibles ayant bénéficié d'un éco-PTZ en 2017

Eco-PLS : pourcentage de logements sociaux ayant bénéficié d'un éco-PLS en 2017 (estimation CERC à partir des données arrêtées au 31/07/2017)

Source DGFIP, SGFGAS, DHUP, INSEE

Stabilisation du CITE à haut niveau, principal dispositif de massification de la rénovation énergétique de logements

Réparitition des actions 2016* par catégorie de travaux
Unité : nombre d'actions réalisées
Source : DGFIP TRaitements GIE Réseau des CERC

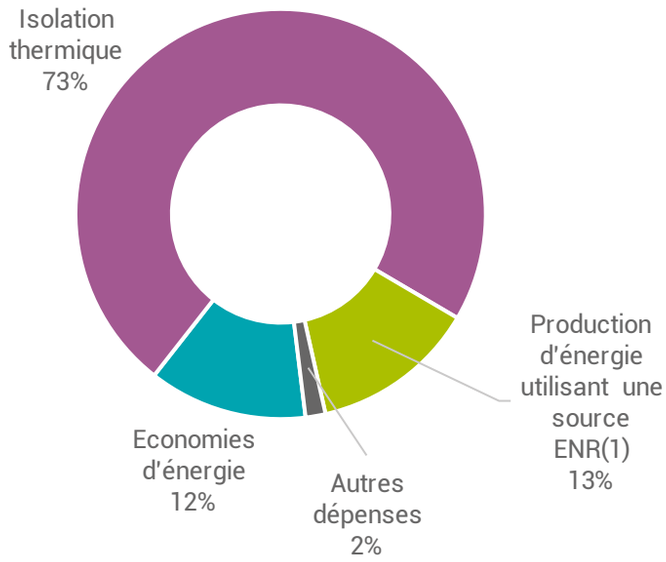

“ Les actions consacrées à l'isolation demeurent très majoritaires dans le recours au CITE ”

L'isolation thermique a concentré près des trois quarts des actions de rénovation énergétique réalisées par les ménages dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt (au titre de la déclaration de revenus 2016), une proportion qui est demeurée stable par rapport à l'année précédente.

De fait, les matériaux d'isolation de parois vitrées constituent toujours la principale action de travaux des foyers, devant les volets isolants, en forte progression, les portes d'entrées et les matériaux d'isolation des toitures.

La production d'énergie utilisant une source ENR regroupe 13% des actions, soit un peu plus que les économies d'énergie (12%). En ce qui concerne ces dernières, les chaudières à haute performance énergétique ont généré plus de 120 000 actions, au détriment des autres types de chaudières, en forte baisse.

Répartition des actions 2016* par catégorie de travaux
Unité : nombre d'actions réalisées
Source : DGFIP Traitements GIE Réseau des CERC

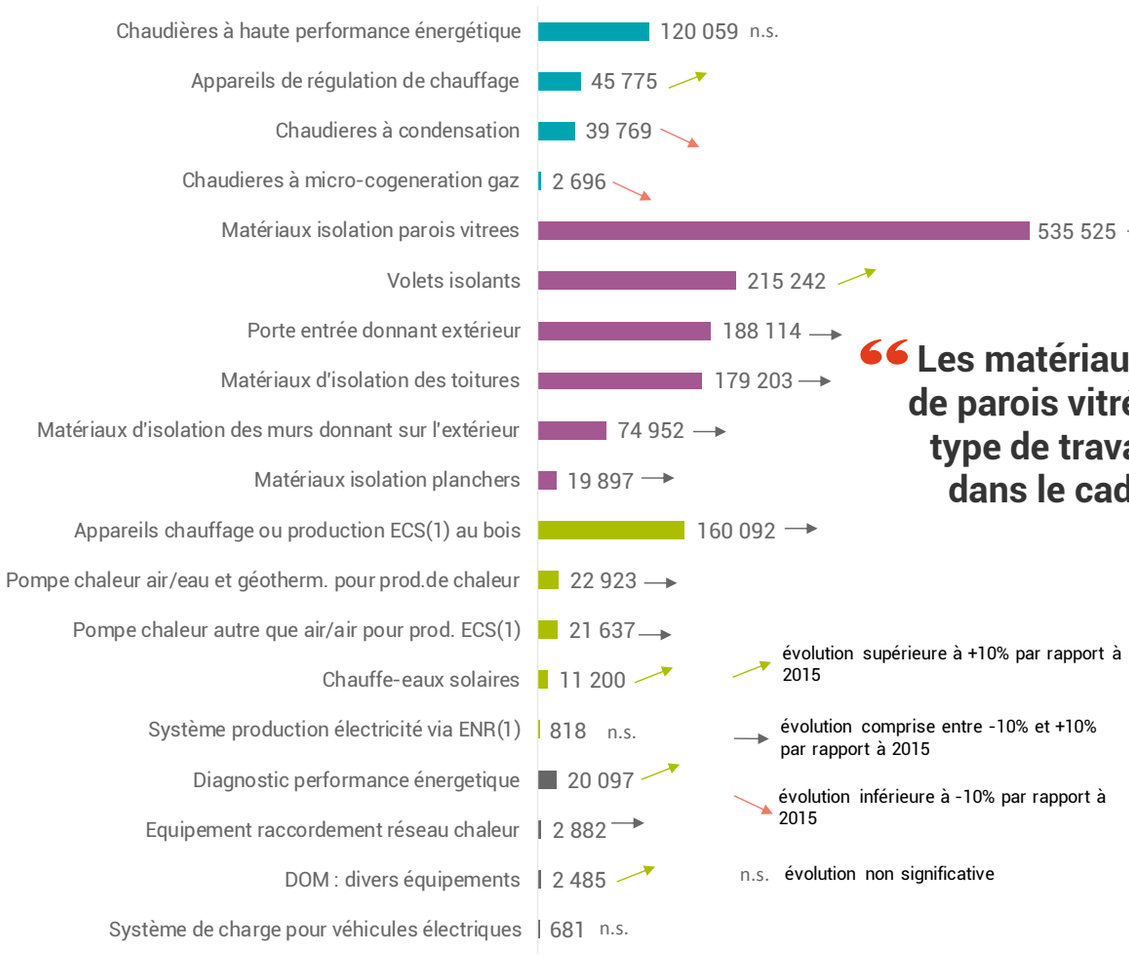

“ Les matériaux d'isolation de parois vitrées, principal type de travaux réalisés dans le cadre du CITE ”

(1) ENR : énergies non renouvelables ; ECS : eau chaude sanitaire

** L'année fait référence à l'année figurant sur la déclaration de revenus*

Stabilisation du CITE à haut niveau, principal dispositif de massification de la rénovation énergétique de logements

Evolution du montant des travaux réalisés dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt & du crédit d'impôt obtenu
Unité : million d'euros - Source DGIP

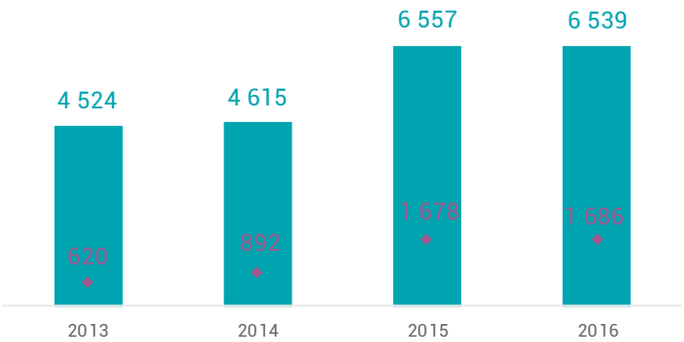

- Montant des travaux réalisés dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt en millions d'euros
- Montant du crédit d'impôt obtenu en millions d'euros

L'année fait référence à l'année figurant sur la déclaration de revenus

« Stabilisation du CITE au niveau national… »

Après une très forte hausse l'année précédente, le montant des travaux déclarés par les ménages dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt pour la transition énergétique au titre de la déclaration de revenus 2016 s'est stabilisé à hauteur de 6,5 milliards d'euros.
En parallèle, le montant du crédit d'impôt obtenu par les ménages français est également demeuré relativement stable, atteignant près de 1,7 milliard d'euros.
De fait, un euro de crédit d'impôt distribué a généré près de quatre euros de travaux, un rapport semblable à celui atteint l'année précédente mais assez éloigné de celui obtenu en 2013 (7,2 €), voire en 2014 (5,2 €).

Evolution 2016/2015* du montant des travaux déclarés par les ménages ayant demandé un CITE

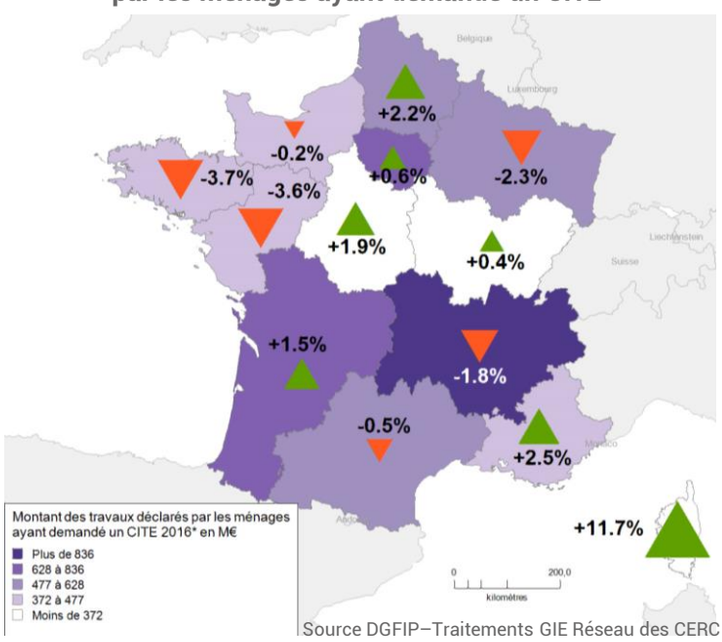

Source DGFIP–Traitements GIE Réseau des CERC

« … mais des évolutions disparates selon les régions »

La stabilité du dispositif observée au niveau national masque des évolutions hétérogènes selon les régions : ainsi, alors que Bretagne, Grand Est et Pays de la Loire affichent un recul d'au moins 2% du montant des travaux réalisés dans le cadre d'une demande de CITE, trois autres régions (Corse, Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur) s'inscrivent à l'inverse en progression d'au moins 2%.

En dépit de ces évolutions locales différenciées, la concentration territoriale du montant des travaux demeure stable : cinq régions regroupent toujours 55% du montant national, Auvergne-Rhône-Alpes conservant la première place avec près de 875 millions d'euros de travaux, devant l'Île-de-France (835,5 millions d'euros).

Répartition 2016* du montant des travaux déclarés par les ménages ayant demandé un CITE en France métropolitaine
Source : DGFIP Traitements GIE Réseau des CERC - Unité : million €

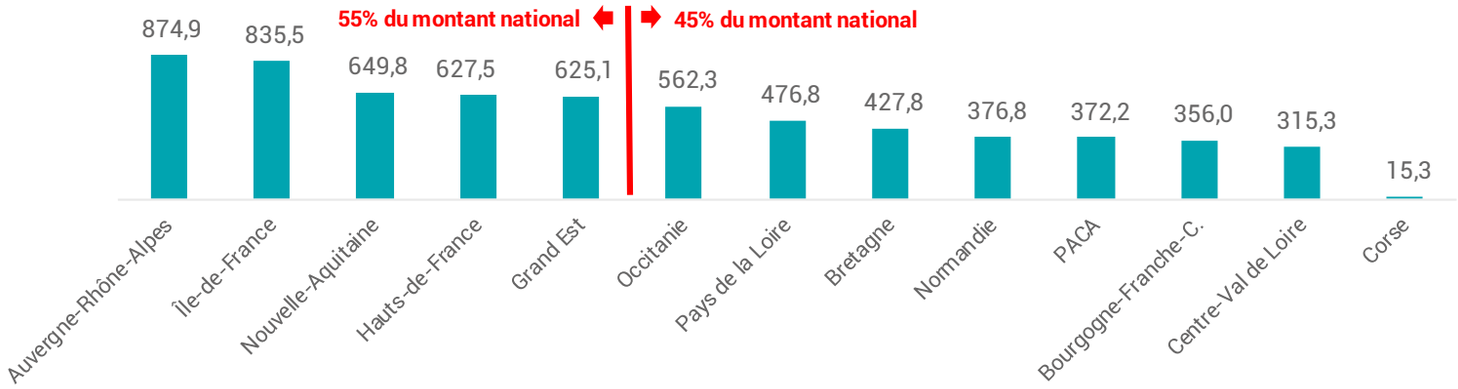

** L'année fait référence à l'année figurant sur la déclaration de revenus*

Stabilisation du CITE à haut niveau, principal dispositif de massification de la rénovation énergétique de logements

Part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE 2016* par EPCI

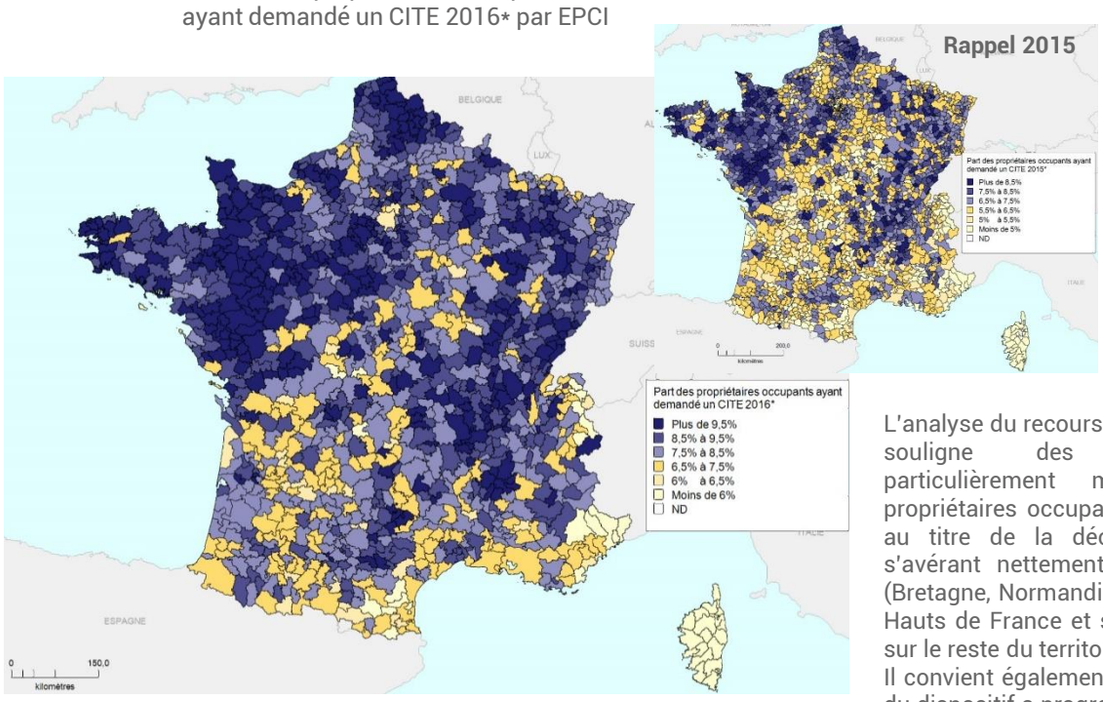

Source DGFIP & INSEE – Traitements GIE Réseau des CERC – EPCI au 1er janvier 2017
* Déclaration de revenus 2016

L'analyse du recours au CITE à l'échelon des EPCI souligne des logiques territoriales particulièrement marquées, la part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE au titre de la déclaration de revenus 2016 s'avérant nettement plus prononcée à l'ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire), dans les Hauts de France et sur le quart Est du pays que sur le reste du territoire national.
Il convient également de noter que la pénétration du dispositif a progressé en un an sur une grande partie du pays.

“ Un recours territorial au CITE très typé ”

Montant moyen des travaux effectués par les foyers ayant demandé un CITE 2016* par EPCI

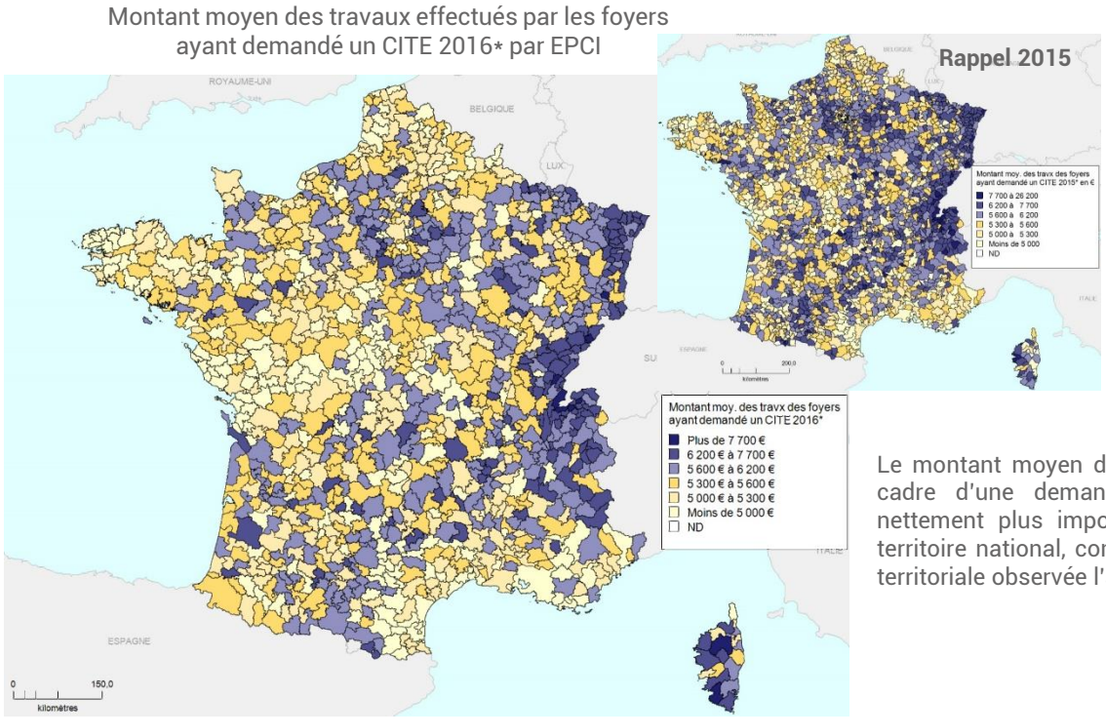

Source DGFIP & INSEE – Traitements GIE Réseau des CERC – EPCI au 1er janvier 2017
* Déclaration de revenus 2016

Le montant moyen des travaux réalisés dans le cadre d'une demande CITE s'avère toujours nettement plus important sur la lisière Est du territoire national, confirmant de fait la typologie territoriale observée l'année précédente.

Léger redressement du prêt pour la rénovation énergétique de logements en 2017

Distribution d'éco-PTZ en France

Unité : nombre d'éco-PTZ / euros - Source : SGFGAS

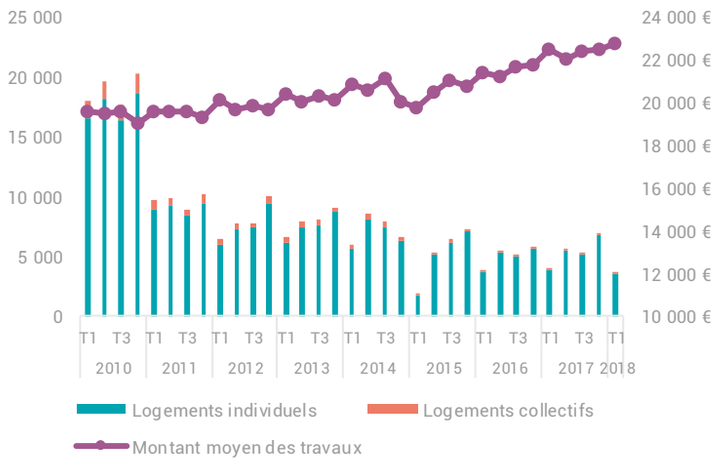

« Léger regain du nombre de prêts et du montant des travaux »

Après quatre années successives de recul du nombre de prêts distribués, l'année 2017 a marqué un léger redressement du dispositif, 24 000 logements en ayant bénéficié soit une hausse de 5,9% par rapport à 2016.
En dépit de ce léger regain, le recours à l'Eco-PTZ demeure toutefois très éloigné des niveaux atteints en début de dispositif. Globalement, le montant de travaux réalisé dans le cadre d'un éco-PTZ s'établit à près de 537 millions d'euros en 2017, marquant une hausse de 9,9% par rapport à l'année précédente mais un écart négatif de 118 millions par rapport au pic de 2014.
Par ailleurs, les résultats du 1er trimestre 2018 viennent prolonger les tendances observées en 2017.

Evolution de la distribution d'éco-PTZ entre 2016 et 2017

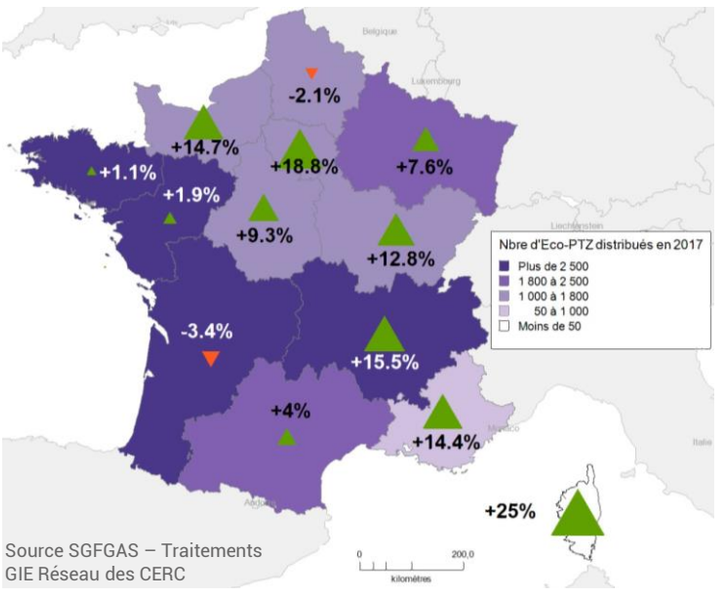

« Un niveau de recours à l'Eco-PTZ très hétérogène selon les territoires »

Par ailleurs, si le redressement du nombre de prêts distribués en 2017 concerne la grande majorité du territoire national, deux régions échappent à ce constat : Hauts-de-France (-2,1%) et Nouvelle-Aquitaine (-3,4%).

La pénétration locale du dispositif demeure en outre très différenciée, avec un nombre important de prêts distribués pour des montants de travaux faibles à l'Ouest, et une situation inverse à l'Est.

Nombre d'éco-PTZ distribués
pour 1000 logements éligibles en 2017

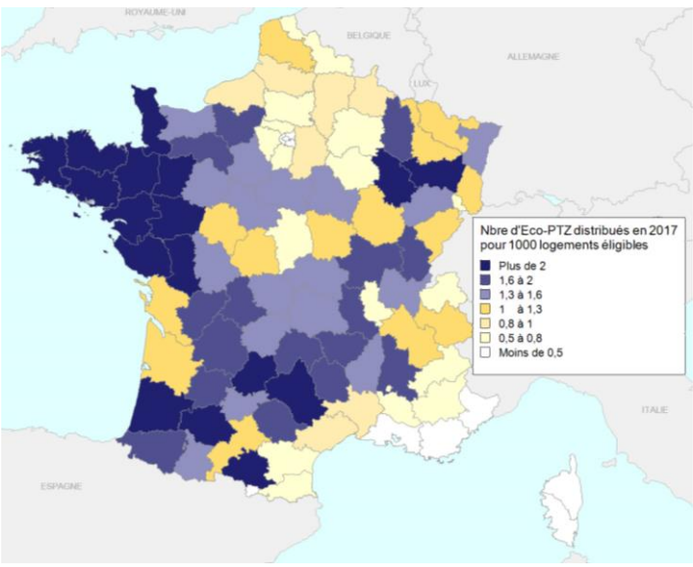

Montant moyen des travaux réalisé
dans le cadre d'un éco-PTZ en 2017

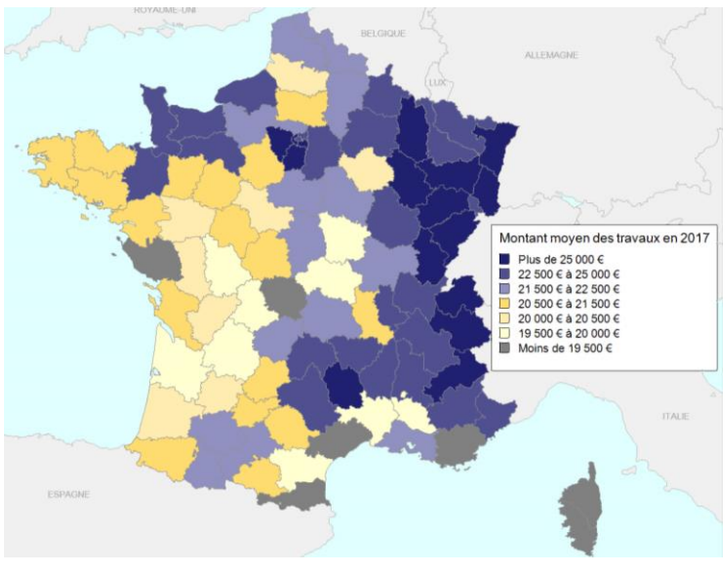

Source SGFGAS / INSEE RP 2008 – Traitements GIE Réseau des CERC

Rebond de l'aide à la rénovation énergétique des logements des foyers modestes en 2017

Évolution du programme Habiter mieux de l'ANAH en France

Unité : nombre de logements - Source : ANAH

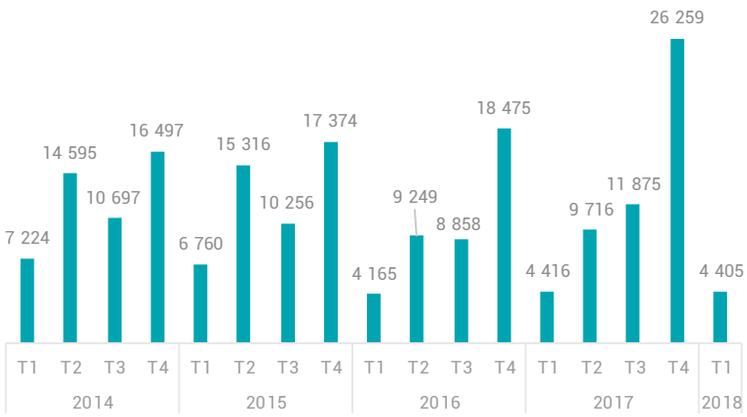

Evolution du nombre de logements bénéficiaires du programme Habiter Mieux entre 2016 et 2017

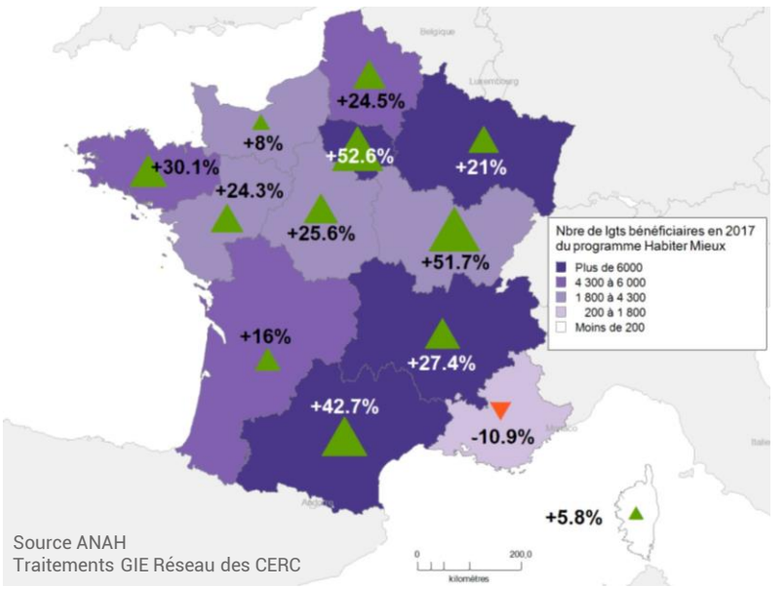

> **“ Près de 52 300 logements bénéficiaires du programme Habiter Mieux en 2017, soit 11 500 de plus qu'en 2016 ”**

Après un fort recul en 2016, le nombre de logements ayant bénéficié du programme Habiter Mieux s'est nettement redressé en 2017, pour atteindre près de 52 300 unités soit une hausse de 28% en un an et un niveau un peu plus élevé que ceux observés en 2014 ou 2015.
Concomitamment, le montant total des travaux éligibles a également progressé en 2017 pour atteindre un niveau proche de 1,1 milliard d'euros.
Par ailleurs, l'année 2018 a débuté sur des bases similaires, la dynamique demeurant bien orientée.

Ce rebond du dispositif en 2017 concerne la quasi-totalité des régions, seule Provence-Alpes-Côte d'Azur échappant à ce constat (-10,9%).
Les hausses les plus nettes concernent l'Île-de-France (+52,6%) et l'Occitanie (+42,7%).

Le prêt pour la rénovation énergétique des logements sociaux mieux orienté en 2017

Evolution du nombre d'éco-PLS engagés en France
Unité : nombre de prêts engagés - Source : DHUP

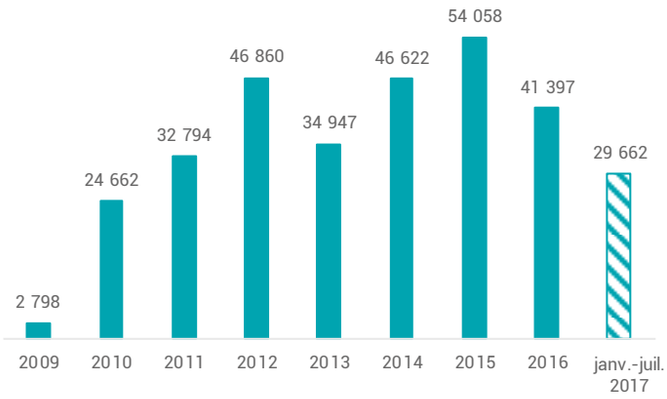

Données arrêtées au 31 juillet 2017

Evolution du nombre d'éco-PLS engagés entre 2016 et 2017*

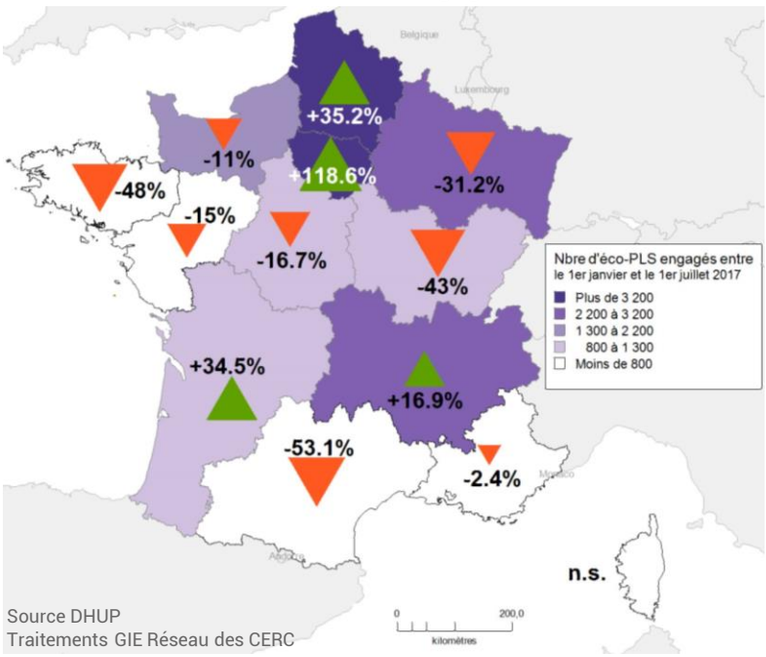

* Estimation CERC à partir des données arrêtées au 31 juillet 2017

> **“ Près de 30 000 logements sociaux concernés par l'Eco-PLS sur les seuls sept premiers mois de l'année 2017 ”**

Comptabilisés à fin juillet 2017, le nombre d'Eco-PLS engagés en France depuis le début de l'année s'établissait à plus de 29 600, laissant présager d'un redressement après une année 2016 ayant marqué un net recul.

Cette amélioration provient toutefois en très grande partie de l'Île-de-France, celle-ci concentrant à elle seule près d'un prêt sur deux sur les sept premiers mois de l'année 2017, contre seulement un quart en 2016.

De fait, la région francilienne affiche une forte hausse du nombre d'éco-PLS engagés, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine s'inscrivant également en progression. En revanche, la tendance 2017 s'avère orientée à la baisse dans toutes les autres régions.

> **“ Utilisation prononcée du dispositif en région Grand Est et marginale dans le Sud Est ”**

En dépit de cette forte augmentation, et au regard de son parc de logement social, l'Île-de-France reste devancée par la région Grand Est en ce qui concerne le recours à l'Eco-PLS, avec 7,6% des logements sociaux concernés depuis 2009 contre 11,3%.

A l'opposé, l'utilisation de l'Eco-PLS s'avère nettement plus marginale dans le sud-est du pays (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse).

Logements sociaux engagés dans une rénovation via un éco-PLS entre 2009 et juillet 2017 en France métropolitaine
Unité : nombre de prêts engagés ; ratio sur le nombre de logements sociaux
Source : Traitement CERC / DHUP, INSEE RP 2016

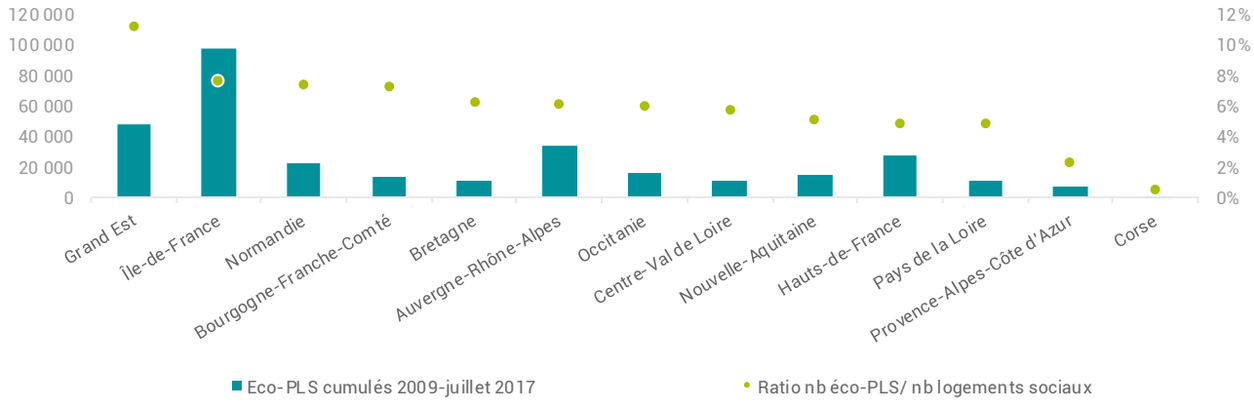

La rénovation labellisée « Bâtiment Basse Consommation » bien orientée pour les logements, faible dynamique pour les bâtiments tertiaires

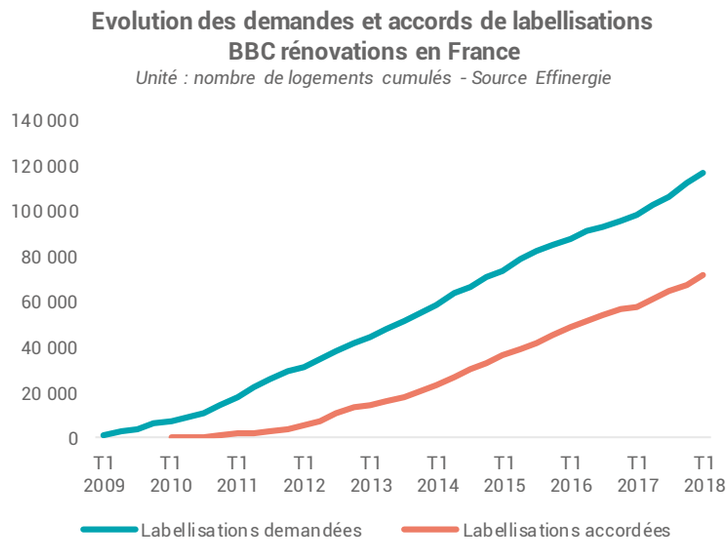

« Une année 2017 bien orientée au niveau des demandes de labellisation « Bâtiment Basse Consommation » rénovation, 17 000 logements concernés »

En 2017, 17 000 logements ont fait l'objet d'une demande de labellisation « Bâtiment Basse Consommation » rénovation, soit le niveau annuel le plus haut observé depuis le lancement du dispositif.
L'année 2018 a également débuté sur des bases élevées, avec plus de 3 900 demandes.

A fin du 1er trimestre 2018, ce sont ainsi plus de 116 500 logements qui ont fait l'objet d'une demande de labellisation depuis 2009, dont près de 98% de logements collectifs, 71 600 d'entre elles ayant été accordées à cette date.

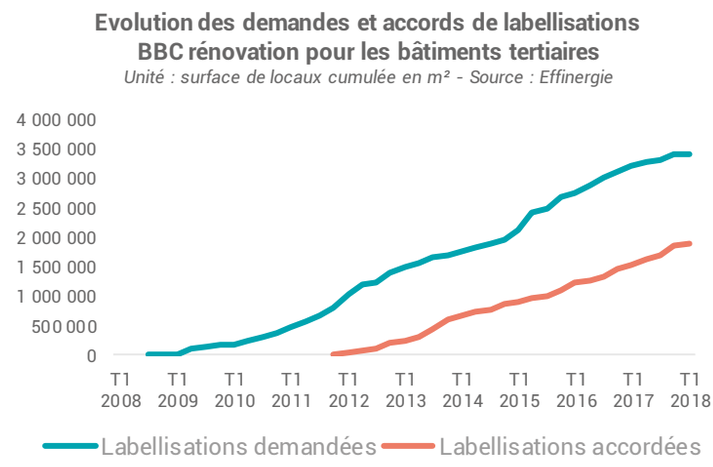

« Faible dynamique de la rénovation « Bâtiment Basse Consommation » des Bâtiments tertiaires en 2017 »

Le tassement des demandes de labellisations BBC rénovation de bâtiments tertiaires, déjà observée en 2016, s'est prolongé en 2017 : un peu plus de 280 000 m² ont ainsi été concernés, répartis au sein d'une quarantaine d'opérations, soit l'un des niveaux annuels les plus faibles depuis 2008.
En 2016, un peu moins de 410 000 m² de bâtiments tertiaires ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation répartis au sein de 47 opérations, soit 310 000 m² de moins que l'année précédente, laquelle s'était avérée très bien orientée (720 000 m² au sein de 65 opérations).
En outre, le début d'année 2018 confirme l'atonie de la demande, moins de 30 000 m² ayant fait l'objet d'une demande, soit le résultat le plus faible observé en cette période de l'année depuis le début du dispositif.

Par ailleurs, à fin du 1re trimestre 2018, la surface de bâtiments tertiaires pour lesquels une demande de labellisation a été formulée s'établit à un peu plus de 3,4 millions de m², dont près de 1,9 millions ont d'ores et déjà été accordées.

Les labellisations énergétiques et environnementales bien orientées pour les logements neufs, bilan 2017 mitigé pour les bâtiments tertiaires neufs

Evolution cumulée des demandes de labellisations énergétiques > RT 2012 en France

Unité : nombre de logements cumulés - Sources : Effinergie, Cerqual

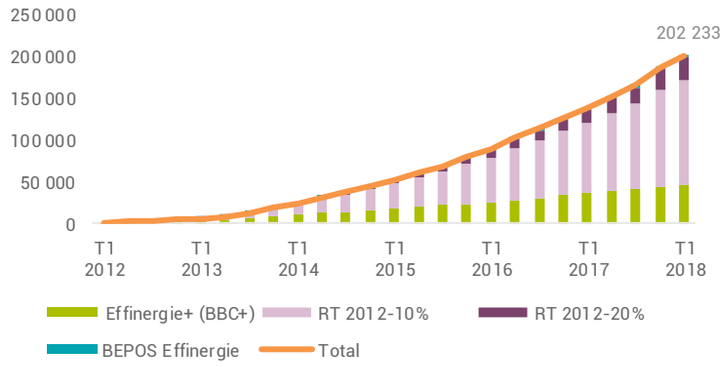

« La progression des labellisations énergétiques supérieures à la RT 2012 se poursuit dans le logement neuf »

Les demandes de labellisations énergétiques supérieures à la RT 2012 ont fortement progressé en 2017, s'établissant à plus de 61 000 logements (+ 30,9%), soit le niveau annuel le plus élevé.

Par ailleurs, la hausse s'avère encore plus nette pour le label RT 2012-20% (plus de 10 300 logements concernés en 2017, soit 4 200 de plus qu'en 2016), tandis que le label BEPOS s'inscrit également en forte augmentation (près de 1 200 logements en 2017, soit 350 de plus que l'année précédente).
Par ailleurs, l'année 2018 a débuté sur des bases similaires, avec plus de 14 000 demandes au cours du premier trimestre, un résultat légèrement plus élevé que celui observé au premier trimestre 2017.

Globalement, un peu plus de 12% des logements autorisés à la construction ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique supérieure à la RT 2012.

Evolution du nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en France

Unité : nombre de logements - Source : Cerqual

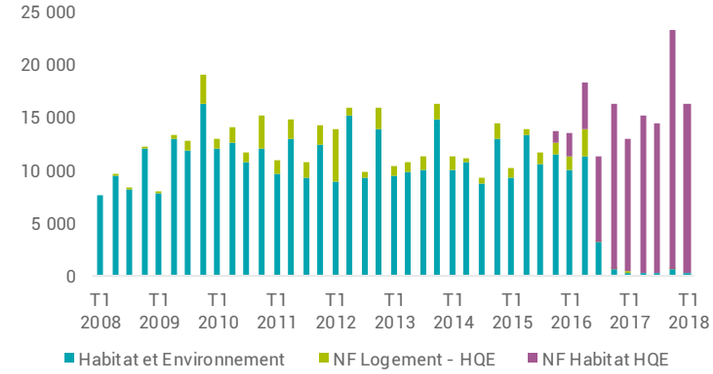

« 2017, troisième année consécutive de hausse des démarches de qualité environnementale dans le résidentiel neuf »

Le nombre de logements neufs engagés dans une démarche de qualité environnementale a progressé pour la troisième année consécutive en 2017, s'établissant à un peu plus de 66 000 unités, soit une hausse de 11% en un an. Concomitamment à cette augmentation, la nouvelle marque NF Habitat HQE a pris le relais des marques Habitat et Environnement et NF Logement – HQE, regroupant la quasi-totalité des logements en 2017. En outre, l'année 2018 a débuté sous les meilleurs auspices, avec plus de 16 000 logements engagés au cours des trois premiers mois, soit le niveau le plus élevé enregistré pour un premier trimestre.

Evolution des demandes de labellisations pour les bâtiments tertiaires en France

Unité : surface de locaux en m² - Source : Effinergie, Certivea

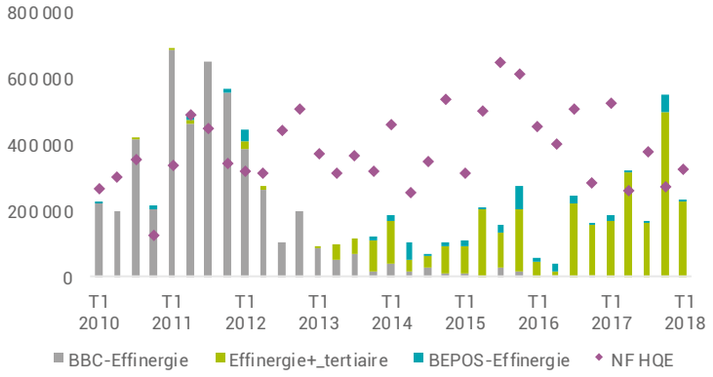

« Parc tertiaire neuf : rebond de la performance énergétique mais recul des démarches de qualité environnementale »

Après une année 2016 assez mal orientée, les demandes de labellisations énergétiques se sont redressées en 2017, représentant plus de 1,2 millions de m² (6,2% des surfaces autorisées à la construction), un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2012. En revanche, moins de 1,5 million de m² ont été engagés dans une démarche de qualité environnementale en 2017 (7,3% des surfaces autorisées à la construction), marquant de fait une deuxième année de recul consécutif.
Le début d'année 2018 confirme ces tendances, avec des demandes de labellisations énergétiques assez bien orientées, à l'inverse des démarches de qualité environnementale.

ZOOM SUR...

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
LES CONTRIBUTIONS DE LA CERC PACA

Enquête ménages sur la rénovation énergétique dans les territoires de PACA – Avril 2018

Une enquête ménage pour mesurer le « point zéro » de la rénovation énergétique.

Afin d'alimenter en connaissance les Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique (PTRE) et l'ensemble de la filière régionale, mais aussi de suivre l'efficacité énergétique et économique de ces dispositifs, les partenaires régionaux - ADEME / Région / Action logement / FRB PACA ainsi que les membres de la CERC - ont souhaité bénéficier d'une large étude pour mesurer un « point zéro » de la rénovation énergétique.
L'enquête a été réalisée par téléphone au cours de l'été 2017, auprès des ménages propriétaires de leurs résidences principales. L'échantillonnage (5 050 réponses obtenues) a été réalisé sur l'ensemble de la région, selon un découpage géographique en cohérence avec les territoires des PTRE.
La reconduction de cette enquête permettra de suivre la montée en puissance de la rénovation énergétique dans les territoires de la région.

Quelques enseignements…

Retrouvez l'ensemble de l'analyse auprès de la CERC PACA

« Un marché qui ne décolle pas, malgré un potentiel important »

198 540 ménages ont réalisé des travaux sur un des cinq postes énergétiques en 2016 en PACA, soit 16% des propriétaires occupants de la région. Un volume en hausse de 6% entre 2014 et 2016. Ces travaux ont surtout concerné les ouvertures et le chauffage. Pour 48% d'entre eux (soit 96 160 ménages), les travaux ont eu un impact énergétique.
Cependant, si le volume global des travaux est en hausse, celui des travaux énergétiques diminue entre 2014 et 2016 : ils représentaient en effet 59% des travaux en 2014 (soit près de 111 000 ménages). Le marché de l'amélioration énergétique ne semble donc pas décoller, malgré des conditions plutôt favorables (un volume global de travaux en hausse).

Nombre de ménages et part des propriétaires occupants ayant réalisé …	région PACA
des travaux *(sur au moins l'un des 5 postes étudiés)*	198 540 **16 %**
dont travaux énergétiques	96 160 **8,0 %**
dont rénovations énergétiques	33 850 **2,8 %**
dont rénovations énergétiques performantes	22 550 **1,9 %**

« Encore trop peu de rénovations énergétiques, un taux de rénovation qui diffère selon les territoires »

35% des ménages ayant réalisé des travaux énergétiques en 2016 ont en fait réalisé un bouquet, et deux-tiers de ces rénovations énergétiques sont des rénovations performantes. Si le marché ne décolle pas en volume, on peut dire que la grande majorité des ménages qui se lancent dans des travaux de rénovation énergétique le font de manière performante.
Ainsi 22 550 rénovations performantes ont été réalisées ou terminées en 2016. Ce volume reste éloigné de l'objectif de 50 000 rénovations énergétiques performantes dans la région à partir de 2017, fixé par le SRCAE (dont environ 40 000 sur le parc privé). Les rénovations énergétiques comptabilisées en 2016 concernent 2,8% des propriétaires occupants, 1,9% si l'on considère uniquement les rénovations performantes.
Ces taux varient fortement entre les territoires étudiés, avec une mobilisation plus forte dans les départements alpins et le Vaucluse. En revanche, la part des logements occupés par un propriétaire ayant fait l'objet d'une rénovation énergétique est nettement plus faible sur les territoires du littoral et notamment dans le Var et les Alpes-Maritimes.
Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts (typologie du parc de logement, climat, revenus des ménages…), et il sera important de suivre l'évolution dans le temps de ces parts de logements rénovés pour évaluer la mobilisation territoriale en faveur de la rénovation énergétique.

Part des propriétaires occupants ayant réalisé une rénovation énergétique performante de leur logement en 2016 par territoire

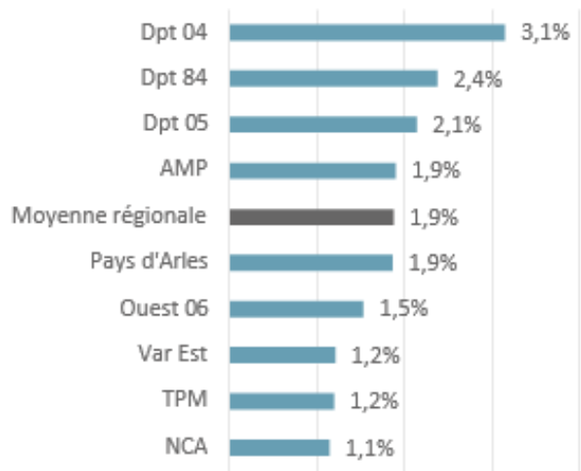

Mais aussi…

« Deux-tiers des rénovations 2016 sont étalées »

« Le CITE : principal dispositif d'aide mobilisé »

« Un comportement vertueux des ménages »

« 873 M€ d'activité liée à l'amélioration énergétique en 2016 »

« Une proportion importante d'auto-rénovation »

ZOOM SUR...

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE
LES CONTRIBUTIONS DE LA CERC NOUVELLE-AQUITAINE

Impact des aides financières de l'état en faveur de la rénovation énergétique sur l'emploi et l'activité en Nouvelle-Aquitaine – Décembre 2017

Pour une connaissance précise des effets leviers des principaux dispositifs d'aides de l'Etat en faveur de la rénovation énergétique en Nouvelle-Aquitaine

À la demande de la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine, cette étude a été réalisée par la cellule économique régionale de la construction Nouvelle-Aquitaine. Elle s'inscrit dans une démarche visant à développer une connaissance précise des effets des principaux dispositifs d'aides de l'État en faveur de la rénovation énergétique, en mesurant leurs impacts sur l'emploi et l'activité. L'analyse s'attache également à fournir une vision départementale en proposant des fiches synthétiques permettant d'observer les données clés de ces dispositifs et du territoire. Cette étude n'aborde en revanche pas les différents dispositifs d'appui et de soutien tels que les plateformes territoriales de la rénovation énergétique, les points rénovation info services (PRIS) ou bien les aides complémentaires mises en place par différentes collectivités à l'instar de la Région au travers du programme RENO'AQT et des moyens alloués à l'agence des travaux d'économie d'énergie (ARTÉÉ). Cette évaluation constitue un premier socle d'analyse qui pourra être poursuivie et enrichie notamment par l'examen des autres dispositifs existants en faveur de la rénovation énergétique.

Pour estimer l'impact sur l'emploi, la CERC Nouvelle-Aquitaine s'est appuyée sur une évaluation récente de l'ANAH publiée en juillet 2017 « Évaluation du programme Habiter Mieux - Publication des résultats des impacts économiques du programme ». Les ratios spécifiques à la rénovation énergétique des logements, définis dans cette analyse, ont été utilisés pour calculer le contenu en emploi direct et indirect.

Quelques enseignements…

Retrouvez l'ensemble de l'analyse auprès de la CERC Nouvelle-Aquitaine

“Un coût budgétaire de 223 M€ en Nouvelle-Aquitaine”

Le coût budgétaire et fiscal des quatre dispositifs analysés (crédit d'impôt transition énergétique, éco-prêt à taux zéro, programme Habiter-Mieux et éco-prêt pour le logement social) s'élève à 223 M€ pour la Nouvelle-Aquitaine (soit 0,1% du PIB régional).
Le crédit d'impôt transition énergétique a l'impact budgétaire le plus important. Son coût a sensiblement augmenté passant de 92 M€ à 164 M€ entre 2015 et 2016. Ces outils financiers ont pour objectifs d'améliorer la rentabilité des travaux d'économie d'énergie en diminuant le « reste à charge » ou de faciliter le montage financier des dossiers de rénovation énergétique.
Leur efficacité, dans un contexte de baisse de la dépense publique, demeure une préoccupation importante.

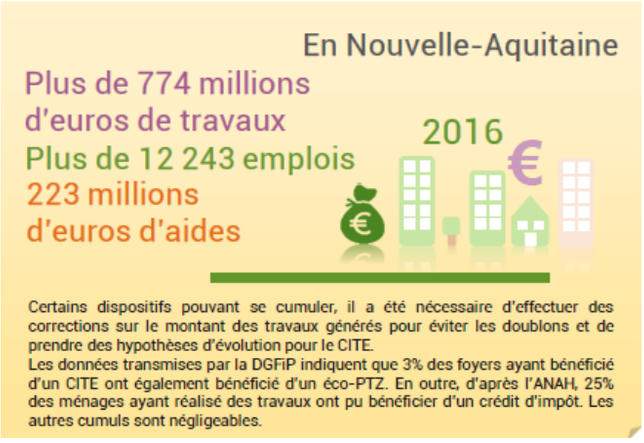

“CITE : un impact fort en volume de travaux et en emplois générés mais un effet de levier limité”

164 millions d'euros d'aides du CITE 2016 ont accompagné la réalisation de 626 millions d'euros de travaux en 2015 sur le territoire néo-aquitain. L'effet levier demeure limité, le coût de la mesure ayant bondi en 2016, ce dernier est mesuré à 1 pour 4. La traduction en emplois de cette mesure est de 9 902 E.T.P. (équivalent temps plein) répartis en 4 780 emplois directs et 5 122 emplois indirects.
Les emplois directs correspondent à l'activité du chantier (maîtrise d'oeuvre et opérateurs).
Les emplois indirects correspondent aux entreprises de distribution et de fabrication des matériaux, ainsi qu'aux filières situées en amont et aux emplois liés à la fabrication de l'énergie ou du matériel.

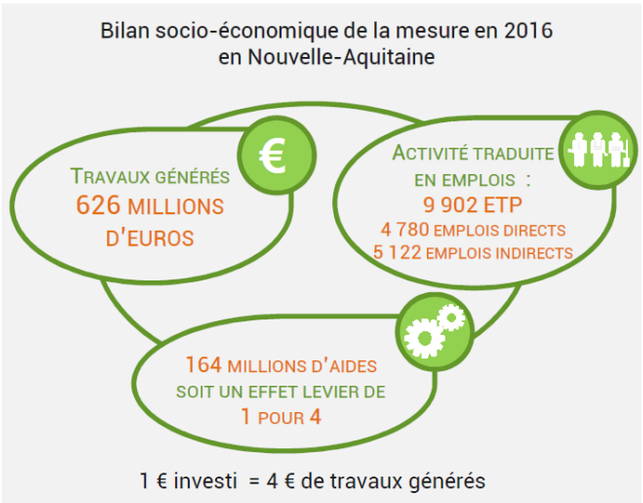

Mais aussi…

“Eco-PTZ : un montant de travaux généré limité mais un fort effet levier en corrélation avec la nature du dispositif (prêt)”

“Habiter Mieux : un dispositif avec un effet levier de 1 pour 2”

“Eco-PLS : un montant de travaux générés relativement faible à l'échelle du territoire”

ZOOM SUR...

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN BRETAGNE
LES CONTRIBUTIONS DE LA CERC BRETAGNE

L'impact des aides à la réhabilitation thermique du parc résidentiel privé breton – Février 2018

Bilan des principales aides publiques à la réhabilitation thermique du parc résidentiel privé et traduction en termes de chiffre d'affaires pour les entreprises de Bâtiment en Bretagne

Cette étude, confiée à la Cellule Economique de Bretagne par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne, consiste à évaluer l'impact des dispositifs d'aides publiques à la réhabilitation thermique du parc résidentiel privé, notamment en termes d'activité générée pour le secteur du Bâtiment (chiffre d'affaires, emplois générés). Il s'agissait en particulier d'estimer la part de rénovation énergétique aidée.
L'analyse s'est concentrée sur les trois principaux dispositifs d'aides, à savoir le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et les aides de l'ANAH.

Quelques enseignements…

Retrouvez l'ensemble de l'analyse auprès de la CERC Bretagne

“ 1 Md€ HT de travaux générés par ces principaux dispositifs en 2015 correspondant à plus de 87 000 logements rénovés ”

En 2015, plus de 87 000 logements bretons ont bénéficié du soutien d'au moins un des trois principaux dispositifs d'aide publique à la rénovation, à savoir le CITE, l'éco-PTZ et les aides de l'ANAH.

En 2015, ces dispositifs ont permis de générer plus d'1 Md€ HT de travaux de réhabilitation en Bretagne, dont 97 % de travaux de rénovation liés à la performance énergétique et la qualité environnementale (soit 976 M€ HT).
Ces travaux aidés représentent 46 % du montant total de travaux d'entretien-amélioration réalisés sur le marché du logement en Bretagne.
Traduits en emplois Bâtiment, ils représenteraient 8 600 équivalents temps plein.

Impact des principales aides publiques à la rénovation thermique du parc résidentiel privé breton : bilan 2015

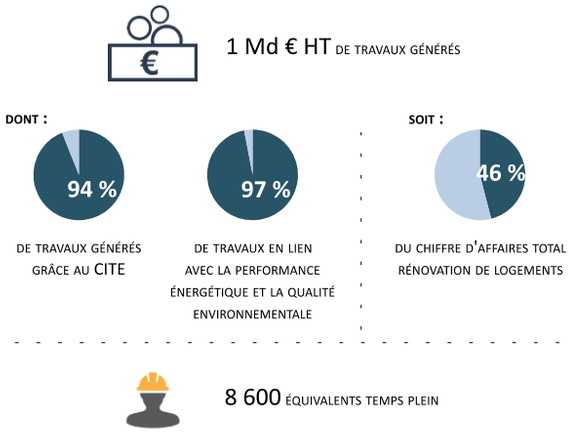

“ Plus de 90 % de travaux générés par le CITE, mais ce dispositif enregistre le montant moyen de travaux par logement le plus faible. ”

“ Plus de 5 Md€ HT de travaux soutenus sur la période 2010-2015 ”

Sur la période 2010-2015, ce sont ainsi plus de 5 Md€ HT de travaux de réhabilitation qui ont bénéficié du soutien d'au moins un des trois principaux dispositifs d'aide publique à la rénovation, à savoir le CIDD/CITE, l'éco-PTZ et les aides de l'ANAH (hors doubles comptes).
Ces travaux "aidés" représentent 40 % du montant total de travaux d'entretien-amélioration réalisés au cours de cette période sur le marché du logement en Bretagne.

Le chiffre d'affaires généré par les principaux dispositifs d'aide n'a cessé de diminuer entre 2010 et 2014, en grande majorité en lien avec les différents changements intervenus sur les taux du CIDD. La tendance s'est inversée fin 2014 en raison de la hausse du nombre de bénéficiaires d'un crédit d'impôt depuis l'évolution du dispositif, devenu CITE.

Les travaux de réhabilitation générés par les principaux dispositifs d'aide
(CIDD/CITE, éco-PTZ et aides de l'ANAH - en M€ HT)

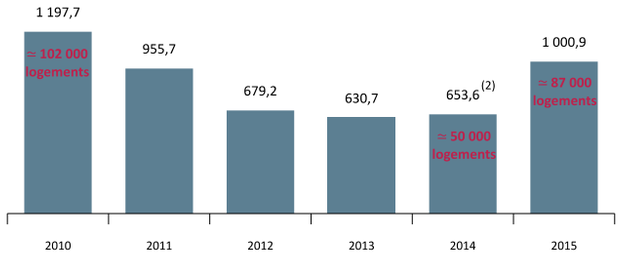

Sources : SGFGAS, ANAH, DREAL Bretagne, DGFIP, Cellule Economique de Bretagne

Mais aussi des analyses territoriales

Par ailleurs, une étude a été réalisée en 2017 sur les indicateurs de suivi de la rénovation énergétique du parc de logements privés sur le territoire de Plateformes locales de rénovation de l'habitat en Bretagne.

ZOOM SUR...

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN NORMANDIE
LES CONTRIBUTIONS DE LA CERC NORMANDIE

Focus sur les rénovations BBC de logements en Normandie :

“ plus de 4 400 rénovations de logements en cinq ans, dont plus de 1 500 en 2017 ”

Rénovations BBC de logements en Normandie sur cinq ans (de 2013 à 2017) par intercommunalité

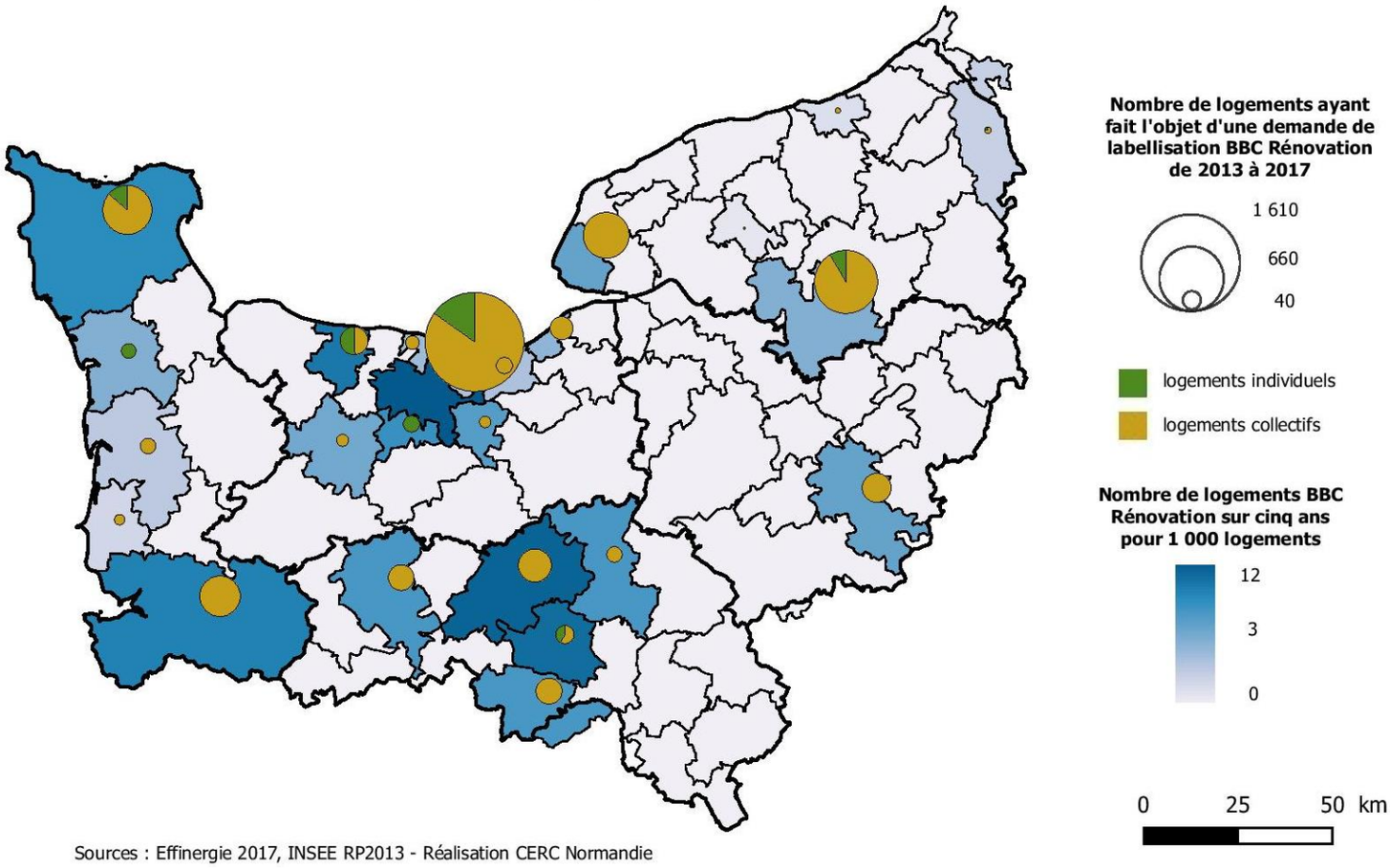

Sources : Effinergie 2017, INSEE RP2013 - Réalisation CERC Normandie

“des enjeux régionaux qui portent notamment désormais sur la massification de la rénovation énergétique pour les maisons individuelles et l'accompagnement des copropriétés ”

Retrouvez l'ensemble des analyses territoriales des territoires normands auprès de la CERC Normandie

PARTIE 3

LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELS

Stabilisation du nombre d'établissements RGE en France, la mobilisation des professionnels demeure hétérogène selon les régions

Évolution du nombre d'établissements RGE* en France

Unité : nombre d'établissements - Source : DHUP

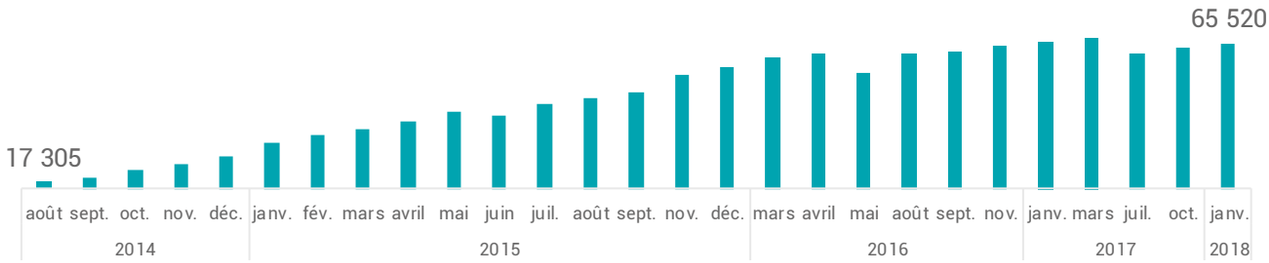

“Stabilisation du nombre établissements Reconnus Garants de l'Environnement en France, une mobilisation qui continue de progresser sur les énergies renouvelables”

A fin janvier 2018, le nombre d'établissements reconnus garants de l'environnement (RGE) s'établissait à un peu plus de 65 500, marquant un léger recul de 1,4% en un an. Cette stabilisation du nombre d'établissements masque par ailleurs une modification de l'offre des entreprises, la mobilisation sur la thématique des énergies renouvelables continuant de progresser, tandis que l'efficacité énergétique tend à reculer.

Il convient toutefois de nuancer ce constat, les signes RGE liées aux énergies renouvelables demeurant marginaux par rapport à l'efficacité énergétique.

Signes RGE en France à fin 2017 (Evol. 1 an)

Unité : nombre de signes

Source : CERC/Qualibat, Qualit'EnR, Cequami, Certibat, Qualifelec

Energies renouvelables		
Qualisol	1 939	▲
Qualibois	6 796	→
QualiPV	1 235	▲
Qualipac	5 244	→
Qualiforage	61	▼
Qualibat - mention ENR	2 852	▲
Qualifelec - mention PV	130	▼

Efficacité énergétique		
ECO-artisans	12 884	▼
Pro de la performance énergétique	2 603	▼
Qualibat mention EE	69 381	→
Certibat mention RE	60	▲▲
Qualifelec mention EE	637	▲

Offre globale		
Qualibat Offre Globale	148	▲
NF-NFHQE Maison rénovée	211	→

“Une mobilisation des professionnels qui demeure très disparate selon les régions”

L'hétérogénéité de la pénétration du label RGE dans le tissu économique selon les régions reste d'actualité en 2018, l'Ouest du pays (Bretagne et Pays de la Loire) ainsi que la Bourgogne-Franche-Comté présentant toujours une mobilisation plus élevée que les autres territoires, avec un taux d'établissements RGE supérieur à 20%.

A l'inverse, la Corse, l'Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur se situent en net retrait : respectivement 4,3%, 4,8% et 5,3% d'établissements RGE.

Nombre d'établissements RGE et ratio par rapport au nombre d'établissements Bâtiment en France à fin Janvier 2018

Unité : nombre d'établissements Source : Traitement CERC / DHUP, INSEE

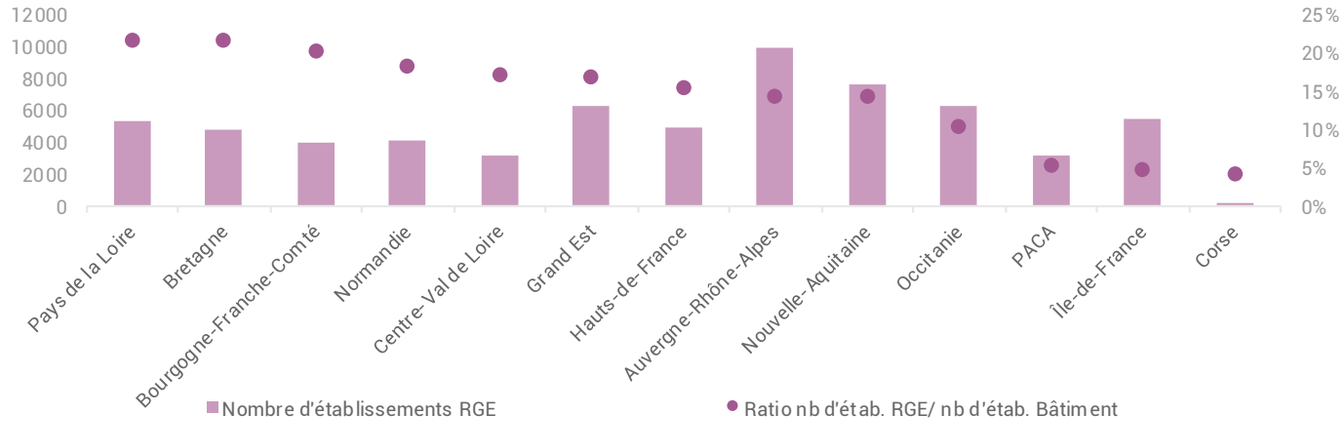

*RGE : Reconnu Garant de l'Environnement

Les professionnels Reconnus Garants de l'Environnement demeurent principalement mobilisés sur l'isolation

Répartition des domaines de travaux en janvier 2018

Unité : nombre d'établissements RGE - Source : DHUP*

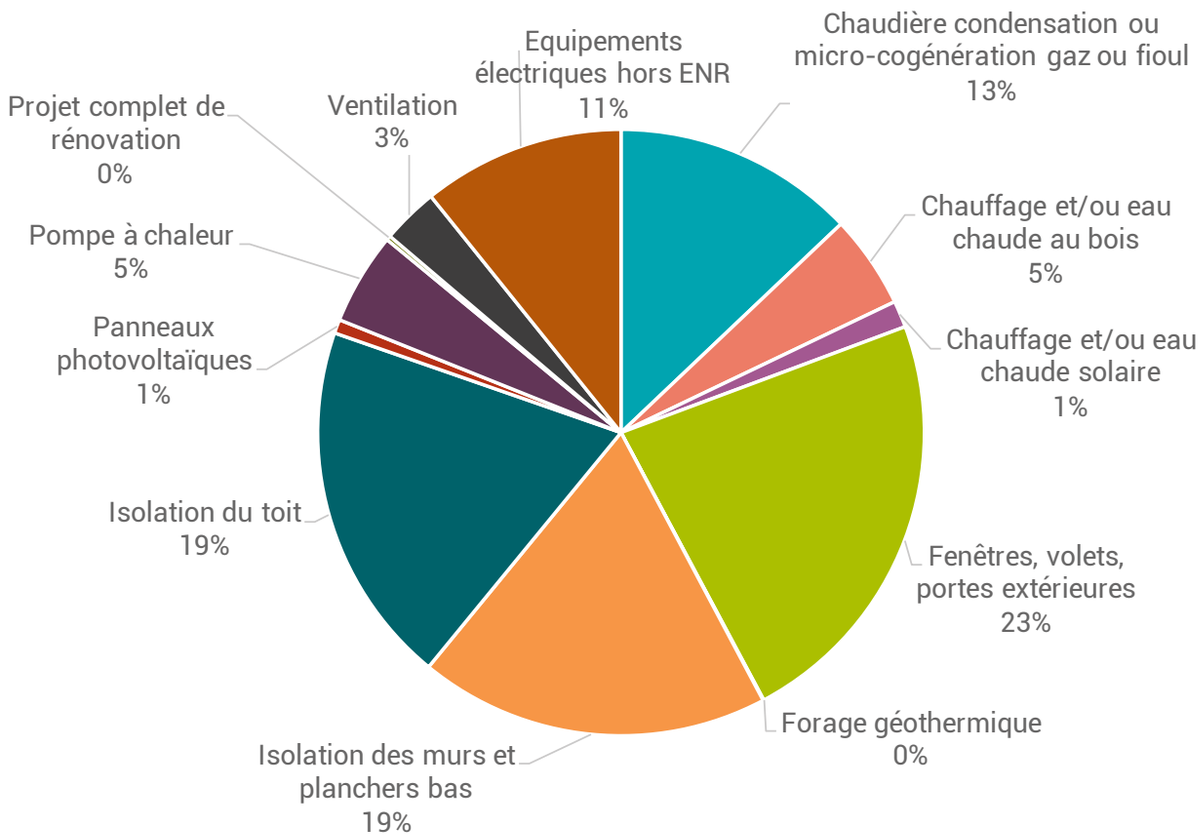

“L'isolation concentre toujours près de 40% des domaines de travaux”

L'isolation s'inscrit toujours comme le principal type d'intervention des entreprises, regroupant près de 40% des domaines de travaux des établissements RGE* (19% pour l'isolation du toit et 19% également pour l'isolation des murs et planchers bas).
Les fenêtres, volets et portes extérieurs (23%) occupent le deuxième poste de travaux, devant les chaudières (13%).

Il convient également de noter que le projet complet de rénovation demeure très marginal, le nombre d'établissements concernés restant stable à un niveau très faible (un peu plus de 300).

**RGE : Reconnu Garant de l'Environnement*

ZOOM SUR…

LE LABEL RGE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
LES CONTRIBUTIONS DE LA CERC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Bilan et perspectives du label RGE par les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes – Mai 2018

Une vision territoriale complète du dispositif RGE
Après plus de deux ans d'existence, et une première période de renouvellement des labels, l'objectif de cette étude est de dresser un bilan du dispositif RGE. Il s'agit de répondre aux questions suivantes :

- Quelles dynamiques territoriales ?
- Quels types d'entreprises RGE pour quels types de travaux ?
- Quels impacts sur l'activité de l'entreprise ?
- Quels avantages / inconvénients perçus ?
- Quelles perspectives de renouvellement ?

L'étude a été organisée en trois phases : une analyse statistique de la base exhaustive des entreprises qui sont ou ont été RGE, une enquête auprès de l'ensemble de ces entreprises (avec 788 réponses d'entreprises RGE reçues exploitables), des entretiens téléphoniques auprès des organismes certificateurs (Qualibat, Qualifelec, Qualit'EnR et Céquami)

“ Près de 10 000 entreprises RGE inégalement réparties sur la région ”

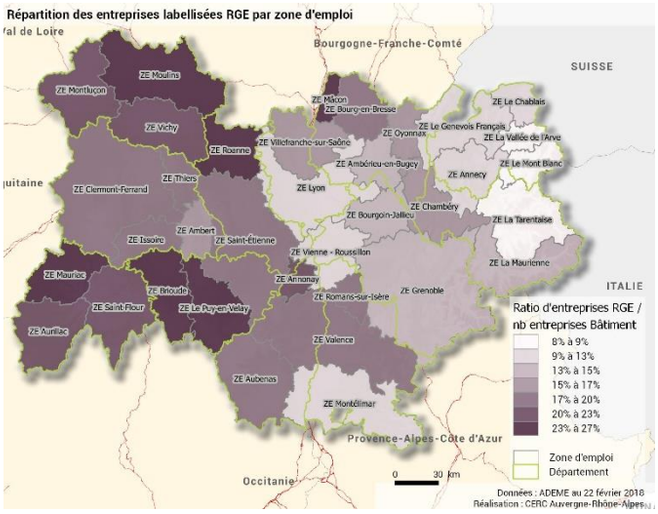

Quelques enseignements…

Retrouvez l'ensemble de l'analyse auprès de la CERC Auvergne-Rhône-Alpes

“ Un impact du label positif sur l'activité des entreprises… ”

Raisons évoquées quant à l'impact positif du label sur l'activité

Impact positif 48%

- Obligation pour réaliser des chantiers écoconditionnés (CITE notamment)
- Davantage de marchés de rénovation grâce aux aides apportées aux ménages ou chantiers plus ambitieux
- Rassurant pour les clients, gage de qualité
- Davantage de visibilité (annuaire)
- Différenciation des autres entreprises
- Davantage d'accompagnement des clients (conseils), amélioration des pratiques

48%
des entreprises considèrent un impact positif du label RGE

42%
des entreprises considèrent un impact neutre du label RGE

“ Plus de la moitié des entreprises envisagent de renouveler leurs labels, le tiers d'incertains étant à relier avec l'incertitude sur les dispositifs écoconditionnés, la stabilité du dispositif RGE et l'émergence ou non des différents marchés de la rénovation ”

56%
des entreprises RGE envisagent de renouveler tous leurs labels

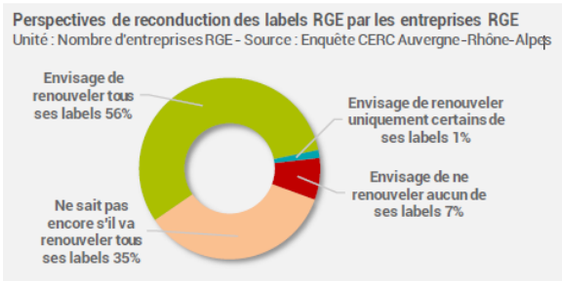

“ …et sur les pratiques de rénovation des entreprises ”

« L'approche globale de la rénovation énergétique est mieux maîtrisée »

« Nous étions déjà RGE dans la pratique et les matériaux mis en œuvre »

« Mes méthodes de travail sont déjà dans une démarche obligatoire en termes de norme »

« Les formations nous ont vraiment qualifiés [...]. Un meilleur travail sur le terrain mais aussi plus de travail en amont au moment des devis »

Mais aussi…

“ Un profil particulier d'entreprises RGE : plus souvent avec salariés, ”

“ Des entreprises labellisées depuis plus de 2 ans avec un renouvellement des labellisations ”

“ Un dispositif de reconnaissance de la qualité des entreprises, ”

“ Des audits qui doivent garantir la valeur de ce label et intégrer l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue, ”

“ Des améliorations à apporter pour limiter la perception de lourdeurs administratives notamment pour les plus petites entreprises, les multi-labels, ”

“ Des entreprises qui envisagent de renouveler leurs labels sous condition d'une stabilité des dispositifs d'aide ”

“ Un dispositif à conserver mais qui nécessite certaines adaptations pour pleinement correspondre aux pratiques des entreprises ”

RETROUVEZ LES PUBLICATIONS RÉGIONALES DES CERC…

CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Site Lyon (siège) : 04-72-61-06-30
Site Clermont-Ferrand : 04-73-43-15-13
contact@cercara.fr
www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr

CERC Bourgogne-Franche-Comté

Site Dijon (siège) : 03-81-41-16-12
Site Besançon
cercbfc@gmail.com
www.cerc-actu.com

CERC Bretagne

Tél. : 02-99-30-23-51
contact@cellule-eco-bretagne.asso.fr
www.cellule-eco-bretagne.asso.fr

CERC Centre-Val de Loire

Tél. : 02-36-17-46-11
cerbtpcentre@gmail.com
www.cerbtp-centre.asso.fr

CERC Corse

Tél. : 04-95-51-79-49
cereccorse@gmail.com
www.cerec-btp.org

CERC Grand Est

Antenne de Metz : 03-87-62-81-44
Antenne de Strasbourg : 03-88-13-08-29
Antenne de Reims : 03-26-48-42-06
contact.cerc@i-carre.net
www.cerc-actu.com

CERC Guyane

Tél. : 05-94-38-56-88
contact@cercguyane.gf
www.cercguyane.gf

CERC Hauts-de-France

Site de Lille (siège) : 03-20-40-53-39
Site d'Amiens : 03-22-82-25-44
cerc.hauts-de-france@i-carre.net
www.cerc-hautsdefrance.fr

CERC Ile-de-France

Tél. : 01-40-61-82-20
cerc-idf@cerc-idf.fr
www.cerc-idf.fr

CERC Languedoc-Roussillon

Tél. : 04-67-65-08-83
cerbtplr@orange.fr
www.cerbtplr.fr

CERC La Réunion

Tél. : 02-62-40-28-16
cerbtp@i-carre.net
www.btp-reunion.net

CERC Martinique

Tél. : 05-96-75-80-08

CERC Midi-Pyrénées

Tél. : 05-61-58-65-42
contact@crcbtp.fr
www.crcbtp.fr

CERC Nouvelle-Aquitaine

Site Limoges (siège) : 05-55-11-21-50
limoges@cerc-na.fr
Site Bordeaux : 05-47-47-62-43
bordeaux@cerc-na.fr
Site de Poitiers : 05-49-41-47-37
poitiers@cerc-na.fr
www.cerc-nouvelle-aquitaine.jimdo.com

CERC Normandie

Tél. : 02-31-85-44-71
contact@cerc-normandie.fr
www.cerc-normandie.fr

CERC Pays de la Loire

Tél. : 02-51-17-65-54
contact@cerc-paysdelaloire.fr
www.cerc-paysdelaloire.fr

CERC Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tél. : 04-88-22-66-50
cerc.paca@i-carre.net
www.cerc-paca.fr

AVEC LE CONCOURS DES MEMBRES
DU GIE RÉSEAU DES CERC :

GIE Réseau des CERC

Laurence HERBEAUX, Directrice
Jérôme BOUE, Chef de projets économiques et statistiques
Marion MARTIN, Assistante de direction

tél. : 04-72-61-06-34 | e-mail : gie-cerc@orange.fr
Suivez-nous @GieReseauCerc | site national : www.cerc-actu.com